

Les relations Hispano-Hanséates au bas moyen âge

SIMONE ABRAHAM-THISSE*

INTRODUCTION

Lorsqu'au début du XXème siècle, Häbler publie le libre douanier des Allemands à Barcelone au XVème siècle^A, il met en évidence les activités commerciales des Allemands du Rhin et du Sud dans la capitale catalane.

Si l'intérêt de ceux-ci pour la Péninsule était ainsi prouvé, la question d'une éventuelle participation des Hanséates de la Baltique au commerce ibérique se trouvait alors posée.

Depuis le XIIIème siècle, espagnols et hanséates se rencontraient à Bruges. Et lorsqu'au siècle suivant, les hanséates partent à la recherche du sel sur les côtes atlantiques, ils s'arrêtent à Bourgneuf, Nantes et la Rochelle où ils croisent les espagnols en route pour la Flandre. Quand les salines françaises ne suffisent plus à satisfaire la demande hanséate, les marchands de la Ligue

C.N.R.S. Paris (France)

Abreviations: ASRAB: Annales de la Société Royale Archéologique de Bruxelles. CCEB: Cartulaire de l'Ancien Consulat d'Espagne à Bruges Gilliodts van Severen Bruges, 1901 T.I. CDL: Codex Diplomaticus Lubecensis. CEB: Cartulaire de l'Ancienne estaple de Bruges Gilliodts van Severen Bruges 1904/1906. HGBLTT: Hansische Geschichtsblätter. HR: Hanserecense. HU: Hansisches Urkundenbuch. ICB: Inventaire des Archives de Bruges Gilliodts van Severen Bruges 1871.

^A KÄBLER, K.: Das Zollbuch der Deutschen un Barcelona *Württembergische Vierteljahrschrift*, 1901-1902.

Voir aussi. AMMAN, H.: Deutsch-Spanische wirtschafts-Beziehungen bis zum Ende des 15. Jahrhunderts. *Kölner Kolloquien Zur Internationalen Sozial Und Wirtschafts Geschichte* - Vienne 1970. Vol. 1 p. 132-155.

descendent au Portugal en relachant dans les ports de Biscaye et de Galice, avant d'atteindre Lisbonne: des relations commerciales devaient donc nécessairement s'établir au long de ces côtes, entre hanséates et espagnols.

Encore faut-il s'entendre sur qui sont ces «espagnols». En 1451, les Biscayens revendiquent encore pour eux seuls le nom d'espagnols, sous le prétexte que «ils avoient hanté et fréquenté avec leurs neifs et marchandises le pays de Flandres et la ville de Bruges longtems avant qu'aucun marchand de Bourges y vindrent, et avoient au vulgaire le nom d'Espaignards»^B.

A cette prétention s'oppose bien sûr celle des gens de Burgos, «chief et souveraine» de Castille dont le souverain portait le titre de roi d'Espagne: ce serait donc eux, gens de Burgos, qui mériteraient le nom d'espagnols^C. «Espagnol» est donc considéré comme un titre honorifique qui donne une prééminence toute particulière à ceux qui le portent. Pour les biscayens, il se justifie économiquement, par la précocité des relations établies avec la Flandre; pour ceux de Burgos, il se justifie administrativement par le rôle capital de leur ville^D. En 1452, les Echevins de Bruges semblent donner raison à ces derniers, en confirmant la distinction du Consulat de Biscaye et du Consulat d'Espagne pour les Castillans.

Les Aragonais et les Navarrais, incorporés à la même Couronne que Castille en 1479 et 1515, conservèrent leur propre dénomination, sans être qualifiés d'Espagnols.

Pour les Hanséates, sont espagnols les biscayens et les castillans^E. Ils savent toutefois les distinguer quand la précision est nécessaire: ainsi en 1420, pour relater la prise de la flotte hanséate à La Rochelle, désignent-ils des coupables par «Spaniarden geheyten Buskayers»^F.

Nous reprendrons donc à notre compte dans cette étude, la compréhension et l'emploi hanséates du terme espagnol, ceci étant facilité par le fait que les hanséates de la Baltique effectuant le voyage atlantique sont principalement en relation avec les sujets du roi de Castille, alors que les hanséates rhénans fréquentent l'Aragon et la Catalogue qu'ils gagnent par les routes terrestres.

En fait, on reste surpris du peu de traces de ces échanges entre espagnols et hanséates, dans les sources hanséatiques et flamandes qui ont servi de base à notre recherche. Et ceci, malgré des circonstances économiques, nous l'avons vu, apparemment favorables. La principale question est de savoir pourquoi ces échanges, qu'il nous faudra définir, son restés limités, et si les soubresauts du long conflit hanséate-castillan émaillé de pirateries respectives, suffissent à expliquer cette constatation.

^B GCEB du 22 décembre 1451.

^C *Ibid.* Ils rappellent aux gens de Biscaye que «quant on les (ceux de Biscaye) veut proprement nommer et descrire, on les nomme communément marchands de Biscaye ou Biscayens».

^D GCEB du 2 août 1452.

^E CDL, I, p. 29. 1282.

^F HRI 7 n.° 145 et CDL VI n.° 199.

I. DES CONTACTS DIRECTS TRÈS LIMITÉS

1. Des Hanséates en Espagne

Les hanséates fréquentent l'Espagne depuis au moins le XIV^{ème} siècle. En 1368-1369, les Comptes du Bailli de l'Eau mentionnent un certain Hartwyg, allemand, maître de navire, condamné à une amende de 18Lg pour avoir frappé d'un coup d'épée, un marronnier, dans le port de Cadix en Espagne¹. En juin 1372, Johann Gulsand, capitaine lübeckois du «God Beract» est capturé au large d'Ouessant par des anglais alors qu'il revenait d'Espagne, chargé de 140 cents de fer destinés au «diener» du Brugeois Josep Gildoff². En 1398, 14 bateaux de la Hanse, ayant à leur bord, de l'huile, de la cire, du vin, du riz, du miel, du suif, et autres biens «que l'on rapportait habituellement d'Espagne et de France» furent attaqués par des pirates frisons³: le texte indique clairement que des relations régulières étaient établies depuis déjà un certain temps avec l'Espagne, et sans doute aussi les ports bretons où l'on pouvait s'approvisionner en marchandises espagnoles.

En dehors de ces attestations, deux exemples retiennent davantage notre attention, et en premier lieu, celui du Prussien Johann Westval. En 1373, il est capitaine de la cogge du Saint Esprit («Heilige Geist»). De passage à Berméo, il contracte un prêt à la grosse de 230 francs d'or de France («ou autre monnaie qui les vaille»), auprès d'un lombard de Plaisance, Francisque Bosson, afin de garnir et appareiller la dite cogge, se dirigeant vers Lisbonne: le bâtiment, ses biens meubles et non meubles servent de garantie. Westval doit effectuer le remboursement dans les 15 jours suivant son arrivée. Il s'engage à verser un demi franc d'or par jour de retard au delà du terme⁴. Le 21 novembre, le même créancier lui avance 234 francs⁵. En 1375, Westval signe plusieurs contrats d'affrètement, dont deux au moins son bien connus: Le 11 janvier, tout d'abord, à Vivero⁶ avec Affonso de Ferrol «voisin de Vivier» pour l'acheminement à l'Ecluse, de 50 tonneaux de vin le montant du frêt est de 10 reaux d'or, au paiement de Flandre à 24 gros le réal, ou la tierce partie des dits vins, selon ce qui plaira au capitaine, tous frais de transport et d'embarquement étant réglés par Westval, moyennant un tonnel de vin blanc, en compensation. A l'arrivée, notre capitaine dispose de 24 jours pour déchar-

¹ HU, 9 p. 533 Note n.° 1.

² HU, 4 n.° 430 - 4 juin 1372. Le roi Edouard III ordonne au Maire et Baillis de la Ville de rendre ce chargement à son destinataire, satisfaisant ainsi à la demande de Bruges.

³ Dr. HIRSCH, *Til: Handels und Gewerbegeschichte Danzigs*, 1885, p. 86.

⁴ HU, 4 n.° 449 - IGB 6, 534 et voir HU, 3 p. 158. Charte rédigée par Martin Daycharan: écrivain public de Berméo, en présence des témoins: Jehan Lopes de Madalaran, Martin Ynagues de Gharifis, Jehan Daltena et autres voisins de Berméo.

⁵ HU, 4 p. 186 note n.° 1.

⁶ HU, 4 n.° 488.

ger, mais Affonso doit le payer dans les 6 jours. En plus du frêt et du tonne, Westval sera gratifié de 7 réaux d'or et demi «pour chances». Toutefois, ces séduisants avantages sont assortis de quelques contraintes: En cas d'avaries, le capitaine versera le montant de ces dernières, en plus d'un demi tonnel de vin. Un tonnel de vin est exempté de frêt. Westval doit s'engager «à non entrer en port de ceste voyage en Angleterre», à bien garnir et appareiller la cogge.

Le marchand Francisque Bosson ayant avancé à Westval le montant de «la guarnison de la dite cogge et gouvernance de la compagnie d'icelle», c'est à lui qu'est remis le contrat de frêt, ainsi que le montant des 10 réaux d'or⁷. Westval s'oblige à servir le marchand sans perdre de temps, en payant les droits des marronniers, et en lui donnant «feu, alume buche, sel, eau douce en abondance, durant tout le voyage. Tuage et petit laman seront dūs sur tous les avoires chargés», en la dite nef. Il doit aider contre toutes les personnes du monde «save contre nos seigneurs naturels». Si un marronnier abîme le vin, le frêt afférent sera déduit du frêt total. La partie qui ne tiendra pas son engagement devra verser à l'autre 200 réaux d'or. Charte rédigée par Jehan Vidal, notaire public du roi en Vivero, en présence de témoins: Jehan de Bien, marchand; Jéjan de Ferrol; Jehan de Sagade, Roderigho Alfons de Vale; Jehan Labbe.

Si le voyage s'avérait rentable pour le prussien, il s'entourait, on le voit, de nombreuses précautions réciproques. En février 1376, il charge 10 tonneaux de vin blanc du dit Vivero, pour le compte du marchand de Plaisance, Gérard de la Rocque, avec mission de les vendre en Flandre... ou ailleurs⁸. Le montant du frêt n'étant pas indiqué, autrement que par l'obligation pour l'italien de le payer sur chaque tonnel, comme les autres marchands. Le même placentin lui accorde, le 7 février de la même année un prêt de 355 francs d'or, à Laredo, pour les besoins du dit navire, qu'il hypothèque pour la circonstance⁹.

En cette fin de siècle, Westval apparaît donc comme un habitué du périple atlantique, et sans doute aussi comme un capitaine de confiance. Si le but du voyage reste vraisemblablement Lisbonne, les escales espagnoles sont devenues habituelles, pour y trouver un certain nombre de produits, dont particulièrement le vin, en complément du sel de Sétubal, mais aussi pour y trouver l'argent nécessaire au voyage de retour.

Bien que ponctuels, ces exemples mettent en évidence les rapports entre prussiens et italiens, plus qu'entre prussiens et espagnols, fréquentant Vivero,

⁷ HU, 4 n.° 491.

⁸ HU, 4 n.° 490. Voir encore ICB, 6, 634. Tonneaux marqués



Chartre rédigée en la «Fose de mer de St. Jean de Cone, termine de Vivero» en la présence de Pero Ferrandis, notaire public de Monseigneur le Roi en Vivero; par Jehan de St. Jacque, écrivain public de Vivero, les marchands Gabriel et Franciskin, Pero Yanes Ovelin, étant témoins.

⁹ CEB, I, n.° 356, p. 275. ICB, 4, n.° 1325 p. 533.

Berméo et Laredo, promues places internationales à la fin du XIV^{ème} siècle confirmant ainsi l'ouverture de la Péninsule au grand commerce¹⁰.

Tout comme Westval, sans doute, alors qu'il cinglait vers Lisbonne, Johan Halewat, capitaine du Marie de Dantzig, a pu faire halte dans les ports espagnols. Toutefois en 1404, c'est au large des côtes de la Péninsule qu'il est capturé par le pirate anglais Henry Pay, venu de Plymouth. Le bateau est amené à Lisbonne où son chargement est en grande partie vendu. Les anglais auraient proposé au prussien qu'il rachetât son propre navire 1700 coronar, mais le roi Henri IV en ordonna la libération. En 1406, décidément peu chanceux, il retombe entre les mains des anglais près de Bélem: il transportait alors essentiellement des armes et des vases d'argent pour 194 nobles¹¹.

Tous ces éléments laissent à penser que les prussiens ont joué un rôle essentiel dans l'établissement des contacts avec l'Espagne, même si les sources ne permettent pas de les évaluer avec précision¹². Si le phénomène est d'autant plus remarquable, que les prussiens sont parmi les hanséates les plus éloignés de l'Espagne, il n'est pas vraiment étonnant.

Aux XIV et XV^{ème} siècles, peut être grâce à l'impulsion de l'Ordre Teutonique et de la ville de Danzig, les navires prussiens sont souvent les plus nombreux dans la flotte hanséatique de l'Ouest. En France, à Nantes et à Bourgneuf, ce sont déjà eux que l'on rencontre en majorité¹³. Les prussiens connaissaient bien la route espagnole, par la tradition, d'ailleurs bien maintenue au XV^{ème} siècle, du pèlerinage à Saint Jacques de Compostelle: le port de La Corogne leur était familier.

En 1377, le proscrit Hermann von Roden, vient y faire pénitence¹⁴. En 1379, le capitaine de Danzig, Tideman Stikker, effectue avec son navire le

¹⁰ CER, 2 n.º 1043 p. 117, 27 octobre 1443. HU, 8 n.º 1084 p. 651, même date. Les marchandises furent restituées à l'exception d'un pac de draps appartenant à J. Zengher.

¹¹ HRI, 5, n.º 438-439 (1406). HIRSCI, *op. cit.*, p. 84. En 1404, le chargement du navire, et sa valeur sont:

- 65 banellos de farine de froment et de blé pour 98 nobles.
- 18 banellos de harengs (allicium) 36 nobles.
- 15 banellos de viande 45 nobles.
- 1900 «piscium aridarum» 19 nobles.
- 16 douzaines de «piscium de merlus» (morue?) 10 nobles.
- «in pisis, pullibus et fabis, sale» ad valorem 6 nobles.
- 4 «Vasa» de vin pur et 2 «vasa» de vin de Brouage 40 nobles.
- 1/2 last de cervoise de Wismar 6 nobles.
- lignea trabes (merriens) 211 nobles.
- Bombardos et species ad eos pertinentes 7 nobles.
- Arma Valencia 28 nobles.
- Apparamenta navis Valencia 36 nobles.

¹² LAUBER, V.: *Danzigs Schiffs und Waarenverkehr*. Danzig 1893. p. 44: les livres de douane donnent peu de renseignements sur les exportations vers les provinces ibériques.

¹³ Voir mon étude sur les Hanséates à Bourgneuf dans les Actes du Congrès des Historiens Médiévistes à Nantes, 1986, dans *L'Europe et l'Océan au Moyen-Age*, CID, 1988.

¹⁴ Hirsch, *op. cit.*, p. 86. Voir aussi: *Geschichte der St. Marienkirche in Danzig*, I, p. 198.

«Saint Jacques de Galice» le bien nommé, un voyage à Compostele. Au retour, il charge du sel à Bourgneuf, relâche en Angleterre et fait voile vers la Flandre, quand survient «de nuit privement», une barge anglaise dont les maîtres Johann Hobbe, Nicholas Martyn de Fowyke et Johan Pynwyn, assaillent son navire. Le malheureux capitaine est tué, tandis que 5 ou 6 de ses marinières sont «naufragés». Les pirates s'emparent de la cargaison, estimée à 135 livres 6 sous et 3 deniers de gros, avant de laisser repartir le bateau avec les survivants¹⁵.

Dangereux, le voyage l'est sans conteste. Les épreuves sont autant moyen de faire pénitence et les pèlerinages ne s'arrêtent pas pour autant. En juillet 1409, alors âgé de 20 ans, Martin Gruneweg part à Compostelle avec ses parents saluer «le tombeau du Bien Aimé Patron». Le prêtre Adrian de Marienburg et sa soeur, la nonne Gertrude, participent à l'expédition¹⁶.

En 1401, une nef allemande allait à Compostelle, chargée de pèlerins quand elle se heurta à une nef espagnole commandée par le vénitien Pierre Senses. Compte tenu de la présence des pèlerins, Senses refacha le navire, mais sur plainte du maître de la nef, il fut condamné à verser 28 livres 16 sous de gros¹⁷. Enfin, lorsque des hambourgeois prennent la route du Sanctuaire, c'est encore à bord de bateaux prussiens, comme la célèbre «Grosse Caravelle», en 1473¹⁸.

Les chroniques expriment aussi l'intérêt que l'on portait en Prusse aux nouvelles venues d'Espagne: qu'il s'agisse de l'épidémie de peste survenue en 1484, et ses récurrences, ou encore de la reprise par les rois de Castille de la ville de Grenade, perdue 7 siècles auparavant¹⁹.

Que rôle a pu exactement jouer l'Ordre Teutonique dans le dynamisme prussien? Certe grand armateur, il détient de nombreuses parts dans les navires effectuant le «Westfahrt». Et le rôle du Grand Maître Ludwig von Erlichshausen est d'importance non négligeable.

¹⁵ Pour cette affaire, voir: HU, 4 n.° 672 § 2 p. 672 16-12 janvier 1380. HRI, 3 n.° 122. HR, B. 3 n.° 317 § 10 à 13. Hirsch, *op. cit.*, p. 86. Hübler, Der Hansisch-spanische Konflikt von 1419 und die älteren spanischen Bestände. *HGBLtt.* 1894, p. 51.

¹⁶ *Martin Gruneweg's chronik in Scriptorum rerum Prussicarum*, tome IV, Leipzig, 1870, p. 694.

¹⁷ Rapporté par Eisoi, *op. cit.*, pp. 141-142, d'après les Comptes du Bailli de l'eau de l'Écluse, 1400-1411. AN n.° 2940-2973. Sjak, W.: Handelsbriefe aus Riga und Königsberg. *Hansische Geschichtsblätter*, 1898. Lettre n.° 27. En 1461, Cord Hoppensedil annonce à son correspondant lübeckois Henri Nyenstede, son intention de se rendre à Compostelle.

¹⁸ *Weinreichs danziger Chronik*, publiée par Hirsch, TH, et Vossberg, F. A.: in *Scriptores Rerum Prussicarum*, tome 4. Leipzig 1870. p. 736 (16) 10 avril 1473.

¹⁹ Wüstenhagen, *op. cit.*: Pour l'épidémie de peste, qui en 1485 fit également selon lui de nombreux morts dans les villes suédoises, au Danemark et à Londres: p. 761 (44) et p. 755 (50). Pour Grenade: p. 791 (120) 6 mars 1492. A cette curiosité pour l'Espagne, peut se rattacher le voyage entrepris, entre août 1494 et avril 1496, par le nurembergeois Jerome Münzer qui collabore à la chronique mondiale d'Hartman Schedel. Il traverse successivement la Suisse, Lyon, Perpignan, puis Barcelone, Valence et autres lieux espagnols jusqu'à Lisbonne où il rencontre le capitaine prussien Bernard Fechter, avant de regagner l'Allemagne par la France, les Pays-Bas et Francfort. HU, II n.° 797 note n.° 1: 20 décembre 1494. HU, II n.° 820 note n.° 1: mars 1495. On peut aussi voir sa correspondance, rédigée en latin in: *H. Schedels Briefwechsel* publié par Jomardis, P., 1893.

En 1448, il accorde aux marchands ibériques une large protection pour leurs affaires, mais il en fait tout autant pour ceux de la Hanse, de L'Angleterre, de l'Ecosse, de la Hollande, le Zélande et la Frise²⁰. Favorable à l'Angleterre et aux Bourguignons, mais très certainement soucieux d'une large ouverture de la Prusse vers l'Ouest, il affiche une attitude médiatrice avec la France (où il se rend en 1451) et la Bretagne (en 1452). Son indépendance à l'égard de Lübeck, son influence sur la diplomatie occidentale ont certainement marqué les rapports de la Hanse avec l'Espagne...

Malheureusement, les sources ne nous permettent pas d'en mesurer quantitativement les résultats commerciaux. Nous n'avons guère de traces d'un commerce direct avec l'Espagne. Les comptes de l'Ordre, datant, il est vrai du début du XV^{ème} siècle, ne mentionnent qu'un seul produit originaire de ce pays: «350 Yspanische Stangen» ou mâts de fer, stockés en 1417 dans l'entrepôt de Danzig et dont une partie est destinée à l'Economat de Marienbourg. Ils ont d'ailleurs tout aussi bien pu être acquis à Bruges²¹. Häbler affirme dans son étude²² que les bateaux de l'Economat de Marienbourg auraient commercé directement avec l'Espagne en 1411; en fait, il s'agit de deux navires dans lesquels l'Ordre ne détenait que des parts, et qui sont capturés par les espagnols au large de Belle-Isle. Cette capture ne plaide pas en faveur de bonnes relations, du moins à cette date²³.

Cependant, si l'on en croit la Chronique d'Hermann de Salza, il n'est pas impossible que l'Ordre ait eu, au moins au début du 13^{ème} siècle, des Maisons en Espagne, que le Grand Maître aurait visitées en 1221 «*visitierden syne huyse, die yn Walslant lagen, als in Romeyne Apulien, Cecilien, Calabren, in Spaengen ende in anderen landen*»²⁴. Toutefois, il n'en est plus question aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles, alors que dans la Navarre voisine, les Templiers (jusqu'en 1307) et surtout les Hospitaliers, disposent d'une bonne implantation.

Au total, les prussiens, hanséates ou Teutoniques, semblent avoir joué un grand rôle de transporteurs. Et nous savons le rôle marchand que jouent les capitaines, rôle que partagent occasionnellement des pèlerins, eux mêmes marchands de métier pour nombre d'entre eux. Toutefois, les sources hanséatiques ne nous parlent guère de prussiens installés en Espagne. En revanche, d'autres hanséates y sont implantés: Grâce à une lettre adressée en 1465 par la ville de Dinant au roi de France Louis XI, nous savons qu'elle

²⁰ LECOUR, 10, n.° 515, 7 décembre 1448.

²¹ SAUTER, C.: *Handelsrechnungen des deutschen Ordens*, Leipzig 1887, p. 67 ligne 32 et sq.

²² HÄBLER, *op. cit.*, p. 52.

²³ Il s'agit des bateaux de Ronfeldt (SAUTER, G.: *op. cit.*, p. 75) et de Lambert Prusse (*ibid.*, p. 62) SAUTER lui-même, dans l'Introduction des Comptes de l'Ordre (page XIV) pense qu'il n'existait pas de relations directes.

²⁴ *Scriptores Rerum Prussicarum*, Vol. 5, 1874, p. 61 § 83.

«avait l'habitude depuis longtemps de visiter l'Espagne» (ainsi que la France, l'Allemagne et l'Angleterre) où ses ressortissants vendaient leur Dinanderie²⁵.

Mais le rôle joué par les colonaïs est beaucoup plus significatif. Attirés par le développement de la Catalogne et de l'Aragon qui leur ouvrent les portes des îles méditerranéennes, les colonaïs s'installent dans les deux pays. Sans renier la route atlantique (quand ils sont à Bruges), les colonaïs empruntent plus volontiers la route terrestre et maritime qui, par Gênes les dépose à Barcelone.

Mais dans les années 1450, d'autres marchands traversaient la Bourgogne, et probablement par la vallée du Rhône (et les foires de Lyon²⁶) gagnaient ainsi le Roussillon, un des pays de la Couronne d'Aragon²⁶.

Le réseau familial des Stralen qui s'étire des Pays Bas à Gênes est parmi les plus actifs en Catalogne: En 1451, Peter van Stralen et Abel Van denne Kaldenhoye envoient depuis Bruges, à leur correspondant de Barcelone, Johann den Roeder, bourgeois de Cologne, pour 1200 gulden rhénans de biens. Le transport s'effectue à bord de la galée catalane de François de Junyent²⁷. En 1455, le même Peter expédie depuis Anvers, 3 ballots dont il partage la propriété avec d'autres colonaïs, mais qui portent sa propre marque commerciale. Le secrétaire ducal de la ville les fait arrêter à Collonges²⁸.

De Barcelone, les colonaïs se risquent en Sardaigne, terre Aragonaise depuis 1325: c'est ainsi qu'en 1456, Johan van Stralen et son compagnon, l'orfèvre Henri de Turri sont capturés par le pirate Coblemere, et contraints de le servir²⁹. Cet événement est-il lié à la décision que prend aussitôt Peter van Stralen, en chargeant Matthieu Pythan, établi à Saragosse, de recouvrer toutes les créances qui lui sont dues, à lui et à sa société, à Barcelone et dans tout le royaume d'Aragon³⁰. Le 15 décembre 1456, l'ancien maire de Cologne et présentement son trésorier, Johann de Rore ainsi que le bourgeois Adolphe du

²⁵ HU, 8 n.° 226 13 décembre 1465. La lettre est motivée par un acte de piraterie, commis sur les bateaux de Thonis Peterssoen et Pieter Ketman qui, chargés de batterie dinantaise pour 11210 livres de gros, faisaient voile vers l'Angleterre. Capturés par des corsaires français, ils sont conduits à Honfleur. Le roi est prié d'intervenir pour leur libération. Voir aussi St. BORMANS: *Cartulaire de la Commune de Dinant*, tome 2 (1450-1482). 1881 n.° 130.

²⁶ DOLLINGER, PH.: *La Hanse. XIème-XVème*. Paris, Aubier 1964, p. 320. De même, les espagnols fréquentent les foires de Lyon à la fin du XVème: HU, 10 n.° 1103 note n.° 1 p. 677.

²⁷ HU, 8 n.° 33 14 mai 1451. HR, II, 7 n.° 494 § 45.

²⁸ Jacques de Thosii les confond avec des biens catalans. HU, 8 n.° 419 20 septembre 1455. Dès les années 1430, on repère la trace des Stralen à Anvers: En février 1432, Walter y importe 2 balles «ruuwe kaarden» et 1/2 balle de fin «kaarden». En décembre de la même année, Johann y fait entrer des futaines «voetstenen», et du vin du Rhin. En 1478, Johann (le même?) entre 4 balles de «meekrap»; et enfin le 23 février 1479, il en exporte 1 balle d'escarlates rayés. Voir ASABRI, G.: *Documenten voor de Geschiedenis van de Antwerpse Scheepvaart voornamelijk de Engelandvaart (1404-1485)*. Collectanea Maritima, II. Bruxelles 1985. Respectivement, pages: 54, 57, 150 et 152.

²⁹ Coblemere est originaire de Bonet, dans la province d'Albacete. Cologne intervient auprès de Barcelone afin d'obtenir la libération de ses compatriotes, affirmant que les amis de Turri en assureront tous les frais. HU, 8 n.° 503 8 octobre 1456.

³⁰ HU, 8 n.° 468 note n.° 4.

Bour font savoir que les frères Henri et Gottfried, leurs facteurs à Saragosse, exercent leur commerce avec leurs biens et leur argent personnels. Les deux hommes ne sont là «que depuis quelque temps» et les signataires de la lettre font savoir à Saragosse que Gottfried doit être considéré comme le représentant de leur société commerciale³¹. Il est ensuite difficile de retrouver leur trace: tout au plus par une lettre de Cologne au Parlement de Paris le 14 mars 1462 apprend-on qu'à cette date, ils fréquentent encore les marchés espagnols³².

Il faut enfin parler de Johann de Colunya, probablement originaire de Cologne, mais établi à Barcelone, pour le compte des Humpis de Ravensbourg. En 1430, associé à un catalán, il achète pour 2.200 livres de safran, et vend pour près de 1.200 livres d'articles divers, dont des toiles de lin et des articles divers (26). Les colonais ont donc bien servi d'intermédiaires entre l'Europe nordico-rhénane et les terres orientales de l'Espagne, mais les traces en restent fragmentaires.

En vérité, l'apport des sources hanséatiques à la connaissance des relations commerciales entre hanséates et espagnols reste décevant. Si l'on s'en tient aux indications ici rapportées, elles auraient été finalement limitées. L'Espagne figure peu (au moins nominale) dans les livres de compte des marchands de la Hanse qui nous sont parvenus. En revanche, les contacts directs avec Lisbonne y sont plus fréquemment évoqués.

Pourtant, à ne considérer que les Veekinchusen, dont l'un d'eux, Sievert, est longtemps installé à Cologne, de l'Espagne, ils commercent surtout le vin, alors qu'ils sont en affaires avec les Stralen³³. Alors? Le hasard des sources ne peut tout expliquer. Doit-on en convenir que les hanséates n'ont pas vraiment cherché à pénétrer ces régions. Si tel est bien le cas, il faut rechercher les causes de cet apparent désintérêt:

— Les Espagnes n'ont-elles aucun produit de première nécessité à offrir aux hanséates?

— D'autres flottes ont-elles concurrencé celles des hanséates sur la ligne atlantique (en dehors des flottes espagnoles) diminuant ainsi les possibilités de contacts directs?

— Les multiples relations établies en Bretagne, à Londres, Bruges ou Venise ont-elles rendu peu nécessaire la venue des hanséates en Espagne?

— Gens de Savoie ou Allemands du Sud ont-ils joué pleinement le rôle d'intermédiaires entre les mondes espagnol et hanséate?

— Les circonstances politiques ont-elles joué un rôle déterminant?

³¹ HU, 8 n.° 517.

³² HU, 8 n.° 1146. Soupçonnés dans cette lettre d'incliner pour l'Angleterre, Cologne rappelle au contraire ses faveurs pour la France.

³³ Voir par exemple: Tallin AF1 fol. 45; 45^{vo} 1404 et 64^{vo}: en février-mars 1405: il s'agit d'opérations de change.

2. Un produit fondamental: la laine

Dès 1200, les espagnols proposent des produits très diversifiés, qu'ils soient les leurs ou qu'ils aient été importés du bassin méditerranéen. Tous affluent à Bruges³⁴ où les hanséates ont pu se les procurer en grand nombre jusqu'à la fin du XV^e siècle.

Citrons, oranges, amandes de Castille, de Léon ou de Grenade, Figues et aussi pains de figues; et grandes figues du Sud qui selon Rutkovski³⁵, auraient été importées en Grande Pologne. En juillet 1420, dans le compte qu'il envoie à H. Veckinchusen, depuis Danzig, Gerwin Marschede lui mentionne «600 korve Spanssche vigen» qu'il voudrait vendre avant l'été, mais dont il ne parvient à écouler qu'une corbeille en 14 jours³⁶. Arrivent aussi les raisins de Grenade, les raisins secs des Monts Cantabriques et de Lusitanie, l'anis de Castille, le cumin³⁷ et surtout le safran, venu d'Aragon ou d'Orta (Huerta) au Nord Ouest de Barcelone³⁸, introduit par les arabes au X^e siècle, et qui jouit d'une excellente réputation. Ce safran d'Orta est commercialisé par les Sociétés Veckinchusen: En janvier 1417, Reinhardt Noiltgin, correspondant d'Hildebrand à Cologne, l'informe qu'il y vaut 14 ou 14 Marks et qu'il y ait plus que jamais utile³⁹. La réglisse «liquericia»⁴⁰ probablement navarraise vient avec les olives et leur huile⁴¹, le miel de Séville et de Cordoue, le riz de Valence, les oignons⁴², les grains et même le saindoux «sains» de Galice.

Des provinces méridionales et de «Barbarie»⁴³ arrive la cire que l'on voit, par exemple embarquée à Cadix pour Bruges en 1467. Le vif argent de Castille entre dans la confection des miroirs ou sert à l'extraction de l'or, et du «Blanc d'Espagne» en casses, roulles et tonneaux, on fait fards à maquiller⁴⁴. A la cochenille de Castille, déjà prisée sur les foires de Champagne, s'ajoute

³⁴ Voir particulièrement pour Bruges: CEB, 1, n.° 14 p. 19. HU, 3 pp. 419-420 au début du XIV^e siècle. HU, 11 n.° 820 (note n.° 1) à la fin du XV^e siècle. Le même texte a également été publié par BOIRQUILLON, *Les foires de Champagne*, 1865, p. 206 et WARSKOENIG, *Histoire de la Flandre*, tome 2, p. 512.

³⁵ RUTKOVSKI, *Histoire économique de la Pologne avant les partages*, 1927.

³⁶ SIEDA, *Briefwechsel eines deutschen Kaufmann. Hildebrand Veckinchusen*, 1927, lettre n.° 250, 22 juillet 1420.

³⁷ CCEB, 14 novembre 1466.

³⁸ AMMAN, H., *Genser Handelsbücher des 15. Jahrhunderts*, 1920, tome 18, p. 21: *Anzeiger Für schweizerische Geschichte*.

³⁹ SIEDA, B. W.: *op. cit.*, lettre n.° 138 du 2 janvier 1417.

⁴⁰ HU, 7 n.° 620.

⁴¹ CEB, 2, n.° 1174 p. 220. 30 avril 1471, Conflit opposant et Alphonse de Jochen et Sansse de Montese, a Fernand de SAIXAN et Diego de CASERO, sur la répartition des 31 livres de gros que valait «la Centrine et Coulée» des huiles chargées en la nef «Darbolance».

⁴² Figurent dès 1252 dans la réglementation douanière du Zwin: HU, 11 n.° 1235 § 17.

⁴³ HU, 3 n.° 624 - 1304: surtout de la cire à cacheter.

⁴⁴ *Ibidem*. Le «blanc» est à base de gypse. Le «vert» est du cuivre oxydé.

l'orseille (qui peut aussi provenir des Canaries) dont on tire une belle teinture rouge⁴⁵. Appréciée à Bruges où l'on favorise son importation, elle est exemptée de «Pfundgelt»⁴⁶. Fort répandus aussi, la mélasse et le sucre de Malaga, en Andalousie, ou celui de Madère au XVème siècle et que l'on rencontre sur les foires de Genève⁴⁷. Si Barcelone en est le principal lieu de transit, Valence et Alicante en sont les plus grands marchés.

On dénombre également des jones⁴⁸, de la corne, dont on fabrique arcs et arbalètes. On suit cette corne jusqu'en Suède, Livonie, et Russie dans les années 1420⁴⁹.

Nombreuses sont les pelleteries: loirs, lapins, chats, lynx, renards, «petites peaux de mouton pour fourrer» qui ont leur succès, mais aussi les «droghe huden» ou peaux séchées⁵⁰, les cuirs séchés comme ceux qu'achète en 1459 le Sénéchal de Normandie, par l'intermédiaire du Brugeois Jean Arnolphini⁵¹ le boucran⁵² et la basane de Castille qui se répandent en Flandre et en Brabant⁵³. La soie provient de toute l'Andalousie, d'Almérie et de Grenade. Les coraux de Majorque sont écoulés à Barcelone⁵⁴. Le savon castillan, vendu à Bruges est bien connu des lübeckois⁵⁵ et en 1470, le catalan Balthazar de Casesaige vend du soufre (peut être originaire de Sicile) à François Guerart par l'intermédiaire de son compatriote Nicolas Bertram⁵⁶.

Toutefois les principaux produits demeurent le vin, le fer et la laine.

⁴⁵ VAN SEVELJEN, G.: *Cartulaire de l'Ancien Grand Tonlieu de Bruges*, 5, n.° 2700, 26 août 1463. Jean de Latere et Jean Voisin, tous deux bourgeois de Bruges, l'importent dans leur ville.

⁴⁶ CEB, n.° 1107 en 1470. HU, 11 n.° 820, 1495.

⁴⁷ Voir note n.° 38.

⁴⁸ CEB, 2, n.° 790, 6 novembre 1441: ils sont alors libres d'étape.

⁴⁹ HU, 6 n.° 378, 24 juin 1421. Bruges reçoit des plaintes concernant la mauvaise qualité du produit.

⁵⁰ Voir note n.° 39. thèse de Delort, R.: *Le Commerce des Fourrures en Occident à la Fin du Moyen Age*, 1978. Ecole Française de Rome.

⁵¹ HR, II, 4, n.° 718.

⁵² CEB, 2, n.° 1166 p. 209, 15 novembre 1470.

⁵³ *Tonlieu de Bruges*, op. cit., 5, n.° 2703, 28 juillet 1466. Des négociants normands de Verneuil: Jean Mansel, Guillaume Buchon et Jean Deschamps ont introduit ces peaux à Bruges, qui, apprêtées, ne peuvent être vendues que lors des foires franches. La vente des cuirs apprêtés à Anvers se développe dans la seconde moitié du XVème siècle: CEB, 2, n.° 1131, 1469 et Tonlieu de Bruges, 5, n.° 2705: 18 décembre 1469.

⁵⁴ En 1420, Hildebrand achète pour 500 Marks Lübeckois de coraux qu'il met un an à vendre, finalement à Francfort. Leur provenance n'est malheureusement jamais indiquée. STRODA, B. W.: *op. cit.*, n.° 220, 237, 240, 246, 248...

⁵⁵ En 1438, le lübeckois Dyderijk Gyse, apparemment fort endetté (à 9 de ses 11 créanciers, il doit 1525 marks!) s'engage à régler sa dette en savon blanc. La valeur estimée pour le dit cent de savon, est en partie celle qu'il avait en 1436 à Bruges et qui valait 1 sou de gros de moins que celui de Castille. Pour l'autre partie, il lui faudra suivre la valeur de 1438. HU, 7 n.° 309, 29 septembre 1437. CDL, 7, n.° 754, même date.

⁵⁶ CEB, 11 mai 1470.

*Le vin doux*⁵⁷ est acheté chaque jour en grande quantité en Flandre en 1447⁵⁸. En 1411 Hildebrand Veekinchusen expédie à Riga par le capitaine Allerssonne 8 bote de vin blanc d'Espagne. Il doit être vendu ou échangé, selon les conseils d'Evert Snoyen⁵⁹. En 1419, le lübeckois Greverode associé à Clipping, bourgeois de Stralsund et Johann de Vos, de Bruges comptaient plusieurs tonneaux sur le bateau de Bernt van Munster, capturé au large de La Rochelle⁶⁰. En 1475, un même vin d'Espagne arrive à Danzig, probablement en provenance de Londres⁶¹.

Sur les marchés prussiens, on entend parler plus précisément de vin blanc de Vivero et du vin de Grenade⁶²: En 1394, les deux prussiens Gottschalk Lenschede et Gerwin vamme Hove avaient à bord du bateau d'Arnt van Hasselte 26 tonneaux de vin de Grenade (ainsi que du sel, du savon, des draps...). Ce dernier, ayant quitté le port de l'Écluse en dehors des dates autorisées de navigation, voit son bateau arrêté lors de son arrivée à Danzig. Ces marchandises survenues inopinément se seraient vendues cher: la concurrence fut jugée déloyale. Nos deux compères assurent ne pas avoir été mis au courant de l'initiative du capitaine et demandent qu'au moins, on libère le vin!

Sans doute ce vin, dont le prix, qui ne nous est pas donné, mais qui devait être couteux, n'était il accessible qu'aux tables seigneuriales. S'agissait il là d'une spéculation occasionnelle, ou bien peut on conclure que le vin de Grenade entrait régulièrement en Prusse?⁶³

Enfin, les espagnols exportent le vin dit de Roménie⁶⁴, fort prisé en Europe du Nord: on le trouve à Wesel en 1441^{64b}, on en arrosait la morue au XIVème siècle⁶⁵, et Amsterdam l'offre au roi de Danemark en 1481⁶⁶. En 1455, Gomes

⁵⁷ HR, II, 3, p. 279, note n.° 1. Le «Bustert», selon NIERHOFER serait ce vin sucré d'Espagne: NIERHOFER, H.: Ein hantsisches Warenverzeichnis aus dem Jahre 1480. *Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte* 15, 1910.

⁵⁸ HR, II, 7 n.° 495 «auf § 39». 1447-1448.

⁵⁹ Tallin, AF6, 28r. De même pour le savon.

⁶⁰ HU, 6 n.° 360, 29 mars 1421. CDL, 6, n.° 339, 414, 814. HR, II, 7, n.° 145.

⁶¹ LAUBER, *op. cit.*, p. 22.

⁶² HU, 4, n.° 449, 1373-1411.

⁶³ HRI, 4, n.° 216, 29 mai 1394 et HU, 5, n.° 163, même date.

⁶⁴ Les historiens de la Hanse et de la Flandre identifient différemment ce vin de Roménie: Pour SCHULTE-LAUBER, *Mittelniederdeutsches Wörterbuch*, 6 vol. et pour KOZYS, *Księga Thuidenkusa* Torun 1937, Index p. 388: il s'agit d'un vin du Sud, vin Grec de Napolé di Romania; Vin de Grèce encore pour HU, 5, p. 637; et pour FISCH, *op. cit.*, p. 218. Il est donné pour vin de Bourgogne dans le registre de LAUBER, V: il aurait en ce cas suivi un trajet bien compliqué pour revenir à Bruges. Mais HUISCH, *op. cit.* et le registre HU, 7, p. 525 persistent à le donner comme vin d'Espagne. Le bateau qui l'amène à Bruges en 1454 ne contient que des biens espagnols dans sa cargaison: CCEB, 29 août 1454.

^{64b} HU, 7 n.° 673, 1441.

⁶⁵ ICB, tome 4, f. 76v n.° 5: 16 mai 1341.

⁶⁶ HU, 10 n.° 890.

de Beeche, marchand d'Espagne à Bruges l'échange contre des toiles pour une valeur de 200 livres de Gros⁶⁷.

Dès 1200, le fer espagnol est présent à Bruges; en 1252, la douane de Damme le taxe d'un esterlin sur le Cent (= le Quintal)⁶⁸. En 1372, le Brugeois Josep Ghildoff en fait acheter 140 Cents par son facteur⁶⁹. En juin 1429, une importante flotte espagnole décharge du fer à l'Ecluse⁷⁰. Les villes hollandaises augmentent leurs droits de 5 à 6 gros sur 50 roeden de fer en 1446⁷¹.

Les hanséates eux mêmes en achètent apparemment peu, la majorité du fer dont ils ont besoin venant de Suède: L'Ossemunt. L'Ordre Teutonique, on l'a vu n'achète que quelques barres de fer en 1417⁷². Toutefois, un bateau prussien revenant d'Espagne (entre 1409 et 1434) en avait à son bord, quand il est détourné par les anglais⁷³. Sans doute, en effet, beaucoup de ces produits espagnols que l'on repère à Bruges, pénétraient ils dans le monde hanséatique⁷⁴; le fait qu'ils y soient rarement cités ne signifie pas qu'ils n'y entraient pas: au delà de Bruges, les marchandises perdent souvent leur identité d'origine, à l'exception des draps.

S'il est vrai que l'on employait davantage de fer suédois que de fer ibérique, que l'on consommait davantage de vin rhénan que de vin espagnol (ou même gascon et bourguignon), comment néanmoins faut il comprendre le «vin doux» dont en 1407, Gottschalk Hoybreken est redevable à Hildebrand Veckinhusen⁷⁵ quand on sait par ailleurs qu'il lui arrivait d'importer du vin doux d'Espagne?⁷⁶.

Quelle proportion des épices redistribués en Prusse ou en Livonie pouvait être originaire d'Espagne? On pourrait multiplier les interrogations.

⁶⁷ CCB, 2, n.° 955 p. 34. 27 juin 1455.

⁶⁸ III, 1, n.° 432. 12 mai 1252.

⁶⁹ III, 4, n.° 420, 4 juin 1372. Autre exemple: CCB, 8 janvier 1450: Rodrigo de Semelso et Jean du Gaz, vendent au Seigneur de Fernant pour 120 livres de gros de fer. En gage de paiement, ce dernier leur confie un joyau.

⁷⁰ III, 6 n.° 821, 13 septembre 1429.

⁷¹ POULMAN, *Bronnen tot de Geschiedenis van den Ostzeehandels* La Haye, 1917. Mais en 1461, dans le Flensburg-Holstein, les marchands d'Amsterdam paient 2 s pour 12 Roeden: III, 8 n.° 1094, 8 décembre. En 1495, le fer espagnol est toujours mentionné à Bruges: III, 11 n.° 820.

⁷² Voir note n.° 21. Toutefois en 1480 à la douane de Lübeck «1 last Spans Ysen up 48 mark» est soumis à «da Werttoll» prélevée pour lutter contre les Seeräuber (pirates): Archives de Hambourg: C. VII Lit C a Nr 1. Vol. 1a.

⁷³ HIESCH, *op. cit.*, p. 86.

⁷⁴ L'écosse Andrew Halyburton: relève les produits suivants à la fin du XVème: vêtements, soie sauvage, ou toute autre pièce de soie, taffetas, peaux, cuirs, gants, bijoux, perles, fer, or, argent, sel, fruits, noix de gable, safran, salsepareille, sucre, vins et vins blancs et drogues. ISSUES, C.: *The Ledger of Andrew Halyburton*, Edimbourg 1867.

⁷⁵ Tallin, AF: 6 f. 10^o. Août 1409, 15 boyte sote wins destinés à la Prusse ou encore: AF I f. 122^o: 10 bote soytes wyus pour Reval en 1407: ces citations ne sont pas exhaustives.

⁷⁶ Voir note n.° 59.

L'exportation de la laine espagnole présente un caractère particulier pour les hanséates, dans la mesure où ils n'en sont pas les consommateurs directs.

Bien que l'Angleterre destinât une partie de sa production lainière à sa propre industrie textile elle exportait encore de grandes quantités de laine vers la Flandre aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles⁷⁷. Toutefois les centres textiles des Pays Bas (y compris ceux de la Hollande), se sont multipliés, et la demande de laine s'est accrue au XIV^{ème} siècle, d'autant que les circonstances politiques perturbent les relations commerciales avec l'Angleterre: la laine anglaise ne suffit plus.

Des centres comme Arras, Saint Omer, Ypres, Audenarde et même Bruges se sont essayés aux laines écossaise et irlandaise, mais leur médiocre qualité leur a vite fait préférer la laine espagnole. Plus courte que l'anglaise, de résistance moindre, si elle a primitivement bien convenu à la sayetterie, elle est désormais utilisée par la majorité des centres textiles, qu'ils soient anciens ou nouveaux, urbains ou ruraux. Bruges avait ainsi obtenu le monopole d'importation de la laine mérinos. Valenciennes, Poperingue⁷⁸, Audenarde⁷⁹, Gand, Courtrai, Alost Menin, Wervik, Bellem, Grammont, Termonde et le Waas⁸⁰ et même Amsterdam⁸¹ exigent pour la confection de leurs draps la laine de Castille ou de Galice. La laine espagnole est donc vitale pour l'économie de la Flandre et pour sa paix sociale.

Elle est aussi le nerf moteur du commerce espagnol vers la Flandre: rappelons, par exemple qu'en septembre 1466, les seuls consuls de la Nation de Castille à Bruges importent 1540 bales de laine⁸². Or les hanséates, qui

⁷⁷ CARUS-WILSON, et COLEMAN, O.: *England's Export Trade: 1275-1547*. Oxford 1963 et DELORT, R.: COULAMINE, PIERRE DE LA RONCÈRE, CH. M.: *L'Europe au Moyen-Age*, 1971, Paris, tome 3, p. 197 et sq.

⁷⁸ HU, 10 n.° 1050, 4 mars 1483. Le marchand allemand de Bruges confirme à Dantzic que les draps de Poperinghe doivent être filés en laine d'Espagne et scellés comme tels. Voir aussi HR, III, 1, n.° 436 § 28.

⁷⁹ HU, 10 n.° 1055, 1483. Lors d'une ordonnance de la Hanse concernant la livraison de draps d'Audenarde aux marchands de la Hanse, il est rappelé que ceux-ci doivent être drapés «de bonne laine d'Espagne».

⁸⁰ HR, II, 4 n.° 444, p. 312 § 4: «endevele meer andere drapierende alle Spaensche wulle».

⁸¹ HU, 7 n.° 282, 20 juin 1437. Amsterdam fait savoir, qu'étant donné l'importation insuffisante de laine anglaise, les drapiers d'Amsterdam sont autorisés à travailler la laine espagnole, écossaise et rhénane, et que, pour désigner cette nouvelle sorte de draps, un secau, comportant les armes de la ville, a été spécialement mis au point. De tels draps seront moins chers que ceux produits traditionnellement (et dont le secau est marqué d'une cogge et de trois croix) en laine anglaise. Dans les bateaux arrivés d'Amsterdam, et qui passent la douane de Campen, on relève la présence en 1439-1440, de draps de laine espagnole «Spaensce Amsterdamsce lakem» ou «laken van Spaensce Wolle» ainsi que des draps «Spaensche lakem». Faut-il comprendre draps de laine espagnole ou draps espagnols? Bien sûr les sacs de laine d'Espagne vont et viennent entre Campen et Amsterdam. SMIT, H. J.: *Het Kamper Pondjol-register van 1439-1441*, in *Ned. econ. hist. Archief. Jaarboek*, 5, 1919. Nombreuses citations, par exemple: p. 227 (49); 223 (30); 228 (53); (80) pp. 236-238. La laine espagnole est également employée par les tisserands de Fribourg (Suisse). Voir: PUYER, H. C.: *Wollverarbeitung und Handel mit Wollprodukten in der Schweiz vom 14-17 et BOHMER, R. W.: Schweizerische Industrie Geschichte*. Zürich 1960; et aussi, bien sûr, ceux du Languedoc.

⁸² CEB, 2, n.° 1088 p. 147, 19 septembre 1466.

effectuent l'essentiel du commerce extérieur de la Flandre étaient les mieux placés pour acheminer cette laine quand la flotte espagnole ne suffisait pas. D'autre part, les hanséates sont intéressés, certes indirectement, mais très profondément par cette alimentation lainière des centres flamands, car ils exportent dans le monde baltique, les draps ainsi fabriqués. La complémentarité entre espagnols et hanséates apparaîtrait donc très clairement autour de la laine.

3. Faible rôle de la flotte hanséatique

Or, apparemment, la flotte hanséatique n'a pas rempli ce rôle: même si l'on adopte la thèse la plus optimiste, selon laquelle tous les bateaux à destination de Lisbonne, auraient aussi relâché dans les ports espagnols, le trafic reste très irrégulier, dans le temps comme dans la densité.

Nous connaissons mal le nombre de bateaux, qui au delà de Bourgneuf continuaient la route, même si l'on peut penser que beaucoup d'entre eux poussaient plus au Sud, en particulier quand l'approvisionnement en sel fléchissait en Bretagne. De plus, la plupart des données concernent une fin de siècle affligeante: en 1476, un seul navire revient de Lisbonne à Danzig⁸³ et plusieurs années se sont écoulées sans voyage portugais.

Ces données ne sont guère plus éloquentes sur les produits acheminés directement de la Baltique en Espagne: la documentation hanséatique est sur ce point des plus avares; par contre, les hanséates prenaient en Flandre, l'essentiel des produits réexportés vers la péninsule ibérique, tels que les fils d'Audenarde, les futaines et le lin, les linges, bonnets et autres merceries, mais surtout les draps⁸⁴.

H. Laurent⁸⁵ avait déjà mis en lumière le rôle précoce de Narbonne dans la redistribution des draps d'Ypres, eux mêmes encore fréquents à Seville à la fin du XV^{ème} siècle⁸⁶. Ch. Verlinden affirme⁸⁷ que lorsqu'au XII^{ème} se développent les relations maritime directes, les espagnols prennent en main l'importation des draps du Nord, que leurs compatriotes, installés en Flandre son allés acquérir, souvent dans la ville de production. Les provenances sont

⁸³ LAUFER, *op. cit.*, p. 22. Lors de la capture de la flotte hanséatique en 1419 par les castillans, elle comptait une quarantaine de bâtiments soit la moitié de la «flotte de l'Ouest».

⁸⁴ CEB, 2, n.° 955; n.° 1155 (juillet 1470). CCEB, 10 mars 1494. UNGER, *Bronnen tot de Geschiedenis van Middelburg*, 1923 tome 3 n.° 369, 14 juillet 1496.

⁸⁵ LAURINK, H.: *La draperie des Pays-Bas en France et dans les pays méditerranéens*. G. Montfort, 1978. pp. 108 et 181.

⁸⁶ CEB, 2, n.° 1262, p. 278, 2 octobre 1492.

⁸⁷ «Deux pôles de l'expansion de la draperie flamande et brabançonne au XIV^{ème} siècle: la Pologne et la Péninsule Ibérique» in *Kwartalnik Historii Kultury Materialny*, 16, 1968 num 3 & 4. Voir la discussion de cette prééminence brabançonne in BAUER, R. H.: *La place de la draperie brabançonne et plus particulièrement bruxelloise dans l'industrie textile du Moyen-Age*. ASRAB, t. 51, 1962-1966, pp. 31-63. Pour le maintien des draps de Flandre: MUIS, F.: «La diffusion nel Mediterraneo occidentale dei panni di Wervicq delle altre città della Lys attorno al 1400» in *Melanges Fanfani*, t. 3, pp. 213-243.

encore très diversifiées au Bas Moyen Âge, même si l'on admet avec Verlinden que depuis le XIV^{ème} siècle, les draps du Brabant l'emportent sur ceux des autres provinces: Bruxelles, Malines, Louvain et Vilvorde seraient les centres les plus recherchés par les espagnols⁸⁸, la production des centres flamands et hennuyers s'impose encore avec succès, preuve ici encore, comme dans le monde hanséatique, du maintien du dynamisme flamand: draps de Bruges, Ypres, Valenciennes, écarlates et rayés de Gand, écarlates de Douai, les plus chers sont toujours fréquents; on repère encore des draps d'Arras, St. Omer, Poperinghe, Maubeuge, dont parfois allemands et espagnols sont unanimes à critiquer la qualité⁸⁹. On peut également suivre les draps anglais jusqu'à Laredo⁹⁰.

En fait, le parcours des sources brugeoises du XV^{ème} montre que les espagnols importent des draps fabriqués à partir de laine espagnole, comme ceux de Menin, Wervicq, Poperinghe et surtout Courtrai⁹¹. Ils fréquentent assidûment les marchés d'Ypres et de Courtrai dont la production est particulièrement recherchée⁹². A tel point que Bruges fabrique des draps façon Courtrai, que les espagnols acceptent en paiement de leur laine⁹³. En somme, ils reimportent, sous forme de produits semi-ouvrés, la plupart du temps, la laine qu'ils avaient exportée. Beaucoup étaient ensuite teints sur place, avec le pastel catalan.

Habitué des transports des draps de Flandre, la Hanse avait là l'occasion d'accroître son trafic vers le Sud, en procédant à l'échange laine-draps. L'importance de sa flotte et son expérience des voyages longs et difficiles l'autorisaient à prétendre devenir la puissance maritime de liaison Nord-Sud. Mais d'autres flottes ont relevé le défi.

⁸⁸ VERLINDEN, CIL a souligné l'importance des draps du Brabant en Espagne dans plusieurs articles: «Draps des Pays-Bas et du Nord-ouest de l'Europe au Portugal au XV^{ème} siècle», Gand, 1967. «Draps des Pays-Bas et du Nord de la France en Espagne au XIV^{ème} siècle», *Le Moyen-Âge*, 1937. «El comercio de paños flamencos y brabantones en España durante los siglos XIII y XIV», *Boletín de la Real Academia de la Historia*, 130 (1952), pp. 307-321. Et: «Inventarios Aragoneses de los siglos XIV y XV», *Boletín de la Real Academia Española*, t. III, 1916.

⁸⁹ FISOI, *op. cit.*, p. 83. Mais selon VERLINDEN ces draps n'entrent plus guère en Espagne au XIV^{ème} tout comme les camelins de Lille ou les draps d'Abbeville, CLOISSÉ, S.; dans *Histoire de Tourcoing* sous la direction d'A. LOUIS, 1986, p. 49. Dunckerke, rappelle que les draps de Tourcoing, sous le nom de «draps de villages» gagnaient Barcelone, Valence et Majorque.

⁹⁰ HU, 8 n.° 1084, 1461. Selon FISOI, *op. cit.*, à partir d'une ordonnance d'Alphonse X en 1268, camelins, serges écarlates, draps de Rouen et de Montpellier étaient aussi importés ainsi que draps de Paris, Saint-Denis, Laon, Chalons, Provins... *Ibid.*, p. 124 (d'après un tarif des droits à percevoir pour le change du aux patrons de navires), publié par CERVANS, *Memorias Históricas*, t. II num. XXV, p. 72.

⁹¹ CCEB, 1 septembre 1494.

⁹² CCEB, 27 juillet 1448: 1 fardel de draps de Courtrai vaut 101 saluts d'or. CCEB, 4 juillet 1449: les acheteurs espagnols ne paient pas de «hallegel» sur ces draps.

⁹³ CEB, 2, n.° 1291, 1495, p. 300: quand baisse la qualité de cette production brugeoise, il est interdit aux espagnols d'accepter ces toies. Au XVI^{ème} siècle, selon GOOS, *Colonies marchandes méridionales d'Anvers, 1488-1567*, Louvain, 1905, Anvers exporte une cinquantaine de qualités de draps vers l'Espagne, p. 276.

Certes, les flamands dont les bateaux naviguent de concert avec ceux de la Hanse, s'établissent en Espagne: leurs capitaines gagnent le «Caput Fine Terre» (Finistère) tel Gauthier Roodbeen, bourgeois de l'Écluse, en 1442⁹⁴; et en 1464, Jean de Gontieres, peut revenir de Séville en Flandre grâce au prêt que lui accordent Joos de Man «et autres»⁹⁵. Les marchands flamands développent leurs affaires à Berméo, comme ces 4 brugeois en 1425: Jacques Broloos, Jean Baerd, Barthelemi Bortoen, et Colard Robyn⁹⁶; le XV^{ème} siècle les vit aussi affluer à Séville et Madrid, mais ils y sont encore moins nombreux qu'à Lisbonne où ils font partie de la Nation Allemande: il faut attendre le XVI^{ème} siècle pour distinguer des établissements permanents de flamands en Espagne⁹⁷. Mais étroitement liés aux hanséates, les flamands ne se posent pas vraiment ici en rivaux.

En revanche, les flottes espagnoles, grosses de 40 navires au XIV^{ème} siècle fréquentent régulièrement l'Écluse. Si les difficultés politiques du XV^{ème} siècle contribuent à réduire l'importance des flottes, celles-ci n'en continuent pas moins à gagner la Flandre. Ce développement irrésistible et pugnace des marines espagnoles, et d'abord la castillane, mais aussi celle des basques et des catalans, s'impose aux anglais, tout comme aux hanséates, et ce, d'autant plus aisément que les hanséates n'ont pas d'intérêt prioritaire à défendre en Espagne.

Les sources flamandes comportent de nombreuses traces de ces flottes, concernant notamment le non-respect des contrats de frêt, soit à cause d'un retard⁹⁸, d'un changement d'itinéraire ou de navire⁹⁹, d'un délestage par suite de tempête¹⁰⁰, de marchandises détériorées¹⁰¹, ou de ribaudise¹⁰², mais aussi de

⁹⁴ Compte du bailli de l'Éau, 12 janvier - 10 mai 1422 n.° 13926 in CEB, 1, n.° 655 p. 546: il fait cette année-là un aller-retour Bruges-Castille.

⁹⁵ CEB, 2, n.° 1058 p. 127, 26 août 1464. Le navire fut saisi pour dettes et vendu. Parmi les créanciers figurent au moins 3 espagnols: Diago Martines, Perceval de Cassina et Pascual de Mandagna. Tous obtinrent avec Benoit de Vauvignon, d'être remboursés avant de Man.

⁹⁶ CEB, 1, n.° 677 p. 557, 14 avril 1425. Ils amenaient aussi les marchandises d'Angleterre et de la Rochelle «dat se van Rossele und ut Engelande bringen»: LECUN, 5, n.° 2702, 1423.

⁹⁷ Selon Fison, *op. cit.*, p. 289, les flamands ont des chapelles à Séville où dès 1397, le brugeois Jean Wieles serait venu faire confirmer des privilèges de sa Nation en la dite ville. A Lisbonne, ils ont leur chapelle depuis le XIII^{ème} siècle.

⁹⁸ CCEB, du 29 octobre 1449: Nef de Martin Yvaignes de Tillace qui transportait les marchandises des espagnols (= castillans ?) Jehan de Forquemada, Jehan de Castro, Fernando de la Vega qui lui réclament 120 livres de dommages et intérêts.

⁹⁹ Différend opposant les Ximenes, catalans et Lope Yvaignos de la Renteria, capitaine du St. Croix: CCEB, 20 mars 1453.

¹⁰⁰ CCEB, 6 mai 1454. «Le maître de ladite nef fut obligé de getter en la mer grant quantité dudit fer» et «de retourner en Espagne»: maître: Jehan Martines de Otasca, de Bilbao.

¹⁰¹ CCEB, 11 août 1461: Saldon Ferrier est plaigé du patron catalan Thoma Ricardo, condamné à restituer aux affrêteurs la valeur de marchandises détériorées.

¹⁰² CCEB, 20 octobre 1456. Le patron Jacques Ribys de Columen devant aller de Catalogne à l'Écluse, accusé de ribaudise et fraude par Gérard Plouvier, et Saldone Ferrier.

pillages par des flamands de biens espagnols naufragés¹⁰³, quand il ne s'agit pas tout simplement de naufrage¹⁰⁴: toutes circonstances navrantes qui font intervenir l'arbitrage des echevins de Bruges.

Par ailleurs, les plaintes concernant les actes réciproques de piraterie ne laissent aucun doute sur l'importance de ces flottes venues d'Espagne, décidées à assurer dans toute la mesure du possible les échanges directs avec la Flandre.

L'intermédiaire hanséate est finalement plus indésirable que souhaitable. Nous touchons là sans doute à deux points essentiels, nous semble-t-il: *les ambitions commerciales castillanes* (entre autres) et le fait que *les espagnols n'ont pas un besoin fondamental de produits typiquement hanséates*, pas plus que les hanséates n'en ont d'un produit ibérique.

Peu d'espagnols semblent avoir pénétré en Baltique: quelques uns s'aventurent dans le Belt, mais plus en poursuiveurs qu'en marchands¹⁰⁵, et l'on a du mal à repérer ces ibériques dans les villes hanséatiques avant la période moderne: on voit bien en 1459 sept marchands castillans affréter à Bruges le bateau de Loppe Ynaïgues de la Renteria, que l'on retrouve échoué près de Hambourg¹⁰⁶ mais nous ignorons quelle destination poursuivait ce navire et rien ne permet d'affirmer qu'il voulait pénétrer en Baltique. Des bateaux espagnols atteignaient cependant Danzig au début du XV^{ème} siècle: en 1430., Bertold Buramer, conseiller de la ville, importe du sel à bord de l'un d'eux¹⁰⁷. Un autre texte de 1448 confirme que des espagnols vinrent en Prusse: Le 7 décembre, lors d'un contrat passé entre le Duc de Bourgonne et les représentants du Grand Maître, contrat qui autorisait la construction et la vente de 10 bateaux pour les marchands venant en Prusse à la Pentecôte 1450, les marchands espagnols son cités aux côtés des anglais, ecossais, hollandais, zélandais et frisons¹⁰⁸. Toutefois, lorsqu'en 1486, le roi Ferdinand légifère sur ses sujets résidant dans des factoreries étrangères, il mentionne bien la Flandre, l'Angleterre, la Rochelle et Nantes, mais ne fait aucune allusion à une éventuelle implantation permanente dans une ville hanséatique¹⁰⁹. Il faut admettre que les espagnols fréquentaient encore moins le monde de la Hanse, que les hanséates ne visitaient l'Espagne.

La concurrence des flottes italiennes dans l'Atlantique est importante. Le dernier tiers du XIII^{ème} siècle a vu les flottes génoises traverser Gibraltar. Les

¹⁰³ CCEB, 3 août 1468. Nef de maître Fortune Martínez de Mondragón, de Bilbao, périt sur les côtes de Flandre.

¹⁰⁴ CCEB, 28 février 1456.

¹⁰⁵ HR, II, 2 n.° 457, en 1441; après avoir essayé une tempête, des Bergenfahrer sont poursuivis par «Wolbosen gelden Spaenschen Schepen», qui leur prennent trois navires.

¹⁰⁶ HU, 8, n.° 856, 18 novembre 1459. HU, 8, n.° 874, 1460. Hambourg restitue la navire dès l'année suivante.

¹⁰⁷ HAMBURG, *op. cit.*, p. 75.

¹⁰⁸ LCCB, 10 n.° 515 § 6, pp. 369-370.

¹⁰⁹ CCEB, 10 janvier 1485 - 27 mai 1401.

relations entre Gênes et la Catalogne, Valence et Séville facilitent l'expédition vers la Flandre des marchandises espagnoles. Ainsi en 1448, Guillaume de Imbonate affrète le navire de Jean Pausan pour transporter à Bruges 101 tonneaux d'huile¹¹⁰ et Balthazar Doria conduit de l'Écluse à Barcelone 20 bales de garance expédiées par Plouvier et Ferrier en 1456¹¹¹. Parfois, les génois participent seulement à l'armement des navires espagnols¹¹², quand ce ne sont pas les espagnols qui transportent à leur tour, les marchandises génoises¹¹³. Cette intimité commerciale entre génois et catalans n'est jamais éloignée d'une rivalité explosive. Les années 1360 à 1470 sont marquées par des actes de piraterie des génois sur les catalans et inversement¹¹⁴.

Les vénitiens venus en 1300 à la circumnavigation, ont aussi développé d'étroits rapports avec les royaumes d'Espagne. Il leur arrive, en effet, de faire appel à des pilotes espagnols¹¹⁵ et d'embarquer le frêt des marchands d'Aragon¹¹⁶, de Catalogne¹¹⁷ et de Séville¹¹⁸. Gênes se courrouce du transport des biens catalans par les galères vénitiennes qu'ils n'hésitent alors pas à pirater.

Cette situation confuse, tout à la fois expression de nouvelles expansions économiques et de leurs antagonismes, n'a guère profité à la flotte hanséatique:

¹¹⁰ CCEB, du 13 janvier 1448. Les conflits opposant les génois aux espagnols lors du paiement des avaries ont laissé dans les archives brugeoises assez de témoignages pour donner un aperçu de l'ampleur de ces relations.

¹¹¹ CEB, 2, n.° 962, p. 40, 4 mai 1456. D'autres génois assurent des marchandises sur navires espagnols: Jacques Doria assure du sucre de Madère, appartenant à Jean Vasques et que transporte Alfonso Martines sur la nef «Fortado»: CCEB, 31 août 1468.

¹¹² CEB, 2 n.° 850 p. 673, 4 octobre 1447: tel Antoine de Noli sur le bateau de Jean Garchie Ogero.

¹¹³ Nombreux exemples: CCEB, 4 septembre 1452, CCEB, 25 septembre 1458, CCEB, 11 août 1461. Transport effectué par biscayens! CCEB, 22 mars 1482 (marchandises génoises, vénitiennes, lucquoises et florentines).

¹¹⁴ Exemples dans les archives brugeoises: CEB, 1, n.° 337 p. 260, janvier-février 1369 et CEB, 2, n.° 585 p. 154: les génois capturent un chargement d'amandes devant gagner l'Écluse par Marseille. Voir aussi: CEB, 1 n.° 884 p. 707, 30 mars 1449: guède lombarde volée par catalans sur une caraque génoise: Bonmore l'achète à Bruges à B. Portunari, et la revend aux anglais, qui, la jugeant de mauvaise qualité font annuler la vente par les échevins de Bruges. CEB, 2, n.° 1123, p. 181, 19 mai 1469: 3 caravelles génoises attaquent la nef du biscayen Pierre Yvaignes qui allait en Zélande, via l'Écluse. CEB, 2, n.° 1139 p. 190, 9 mars 1470. Ce conflit larvé entraîne de nombreux procès en dédommagements. CEB, 2, n.° 915 p. 7, 4 septembre 1452 (et CCEB de la même date).

¹¹⁵ CCEB, 28 février 1456: Jehan de Bermeo et Alvaro ou Ryo pour le patron vénitien Loys Longue, qui les embauche de Cadix à l'Écluse: conflit sur le salaire des dits pilotes.

¹¹⁶ CEB, 1, n.° 873, p. 698, 21 octobre 1448. En fait bien des produits partis d'Aragon viennent d'Italie: c'est ici le cas de sacs de safran achetés à Gênes et que Pierre de Clavello exporte à Bruges.

¹¹⁷ Les vénitiens ont des commis en Catalogne: ils travaillent donc pour les espagnols et pour leur propre compte; les catalans transportent aussi pour les vénitiens: CCEB, 30 avril 1459: Thomas Pujages pour Jehan Carle, Marc Morezyn et Lois Basille.

¹¹⁸ Par exemple: CEB, n.° 1100, 15 juin 1467 ou 26 juin 1455: les biens de Jehan de Séville sont pris par les génois qui les croyaient catalans, alors qu'ils étaient embarqués sur la caraque de Sylvestre Polo, de Venise.

les flottes italiennes et castillanes laissent finalement peu de place à celle des hanséates, même si celle-ci pénètre en Méditerranée au début du XV^{ème} siècle, attirée par le sel d'Ibiza¹¹⁹.

Il ne faudrait pas conclure de tout ce qui précède qu'hanséates et espagnols n'ont guère eu de relations commerciales ensemble. S'ils se rendent peu les uns chez les autres, c'est que les distances imposent leurs contraintes, et qu'il n'y a pas d'urgence prioritaire, chacun jouant l'un pour l'autre un rôle de redistributeur, mais c'est aussi que les hanséates peuvent ailleurs acheter les produits méditerranéens qu'ils recherchent, et aussi, qu'à mi chemin, espagnols et hanséates peuvent se rencontrer, à Londres, en France, en Flandre, Zélande et Brabant.

II. DES LIEUX DE CONTACT PRIVILEGIÉS

Pour se procurer les épices et les soieries, les hanséates n'ont en fait nul besoin des espagnols. A Venise, ils disposent du *Fondaco dei Tedeschi*. Il est vrai que ce sont surtout les marchands d'Allemagne du Sud, de Ratisbonne ou de Nüremberg qui l'animent, tels les Gruber qui s'y ravitaillent en safran catalan¹²⁰ ou encore les membres de la Société de Ravensbourg¹²¹. Mais au XV^{ème}, les hanséates sont aussi très présents au Fondaco, où Peter Karbow représente les Veckinchusen dans les années 1410¹²². Malheureusement, aucun passage des comptes ou de la correspondance de ces marchands ne permet de dire qu'ils y aient acquis des produits espagnols. Si la présence hanséate à Venise n'est pas un fait généralisé, les marchands de Souabe, d'Aix, de Metz ou de Cologne assuraient par les routes terrestres, la remontée des produits méridionaux vers l'espace rhénan où les hanséates sont bien implantés, tel Sievert Veckinchusen, frère d'Hildebrand, qui a installé à Cologne, avec Slyper,

¹¹⁹ Selon DI LORO, R.: dans les Archives Datini; avant 1410.

¹²⁰ VON STROMER, W.: «Die Handelsgesellschaft Gruber, Podmetz» Nürnberger Forschungen VII Band Nüremberg 1963. SIMONSLIED, H.: *Der Fondaco der Tedeschi in Venedig*, Stuttgart, 1887, 2 vol. KLEINBENZ, H.: «Die Beziehungen Nürnbergs zur Iberischen Halbinsel», in *Beiträge zur Wirtschaftsgeschichte Nürnbergs*, Band I 1967, Nüremberg.

¹²¹ SCHMIDT, A.: *Geschichte der grossen Ravensburger Handelsgesellschaft*, Stuttgart, 1923. Les associés de la dite compagnie trafiquent aussi directement avec l'Espagne: en 1466, Jehan Wyslant gouverneur des Hompiç, associé de la Compagnie, charge 3 bales d'amandes et de cumin à Valence sur le bateau de Jehan Peris Semanes de Bertandaro, un espagnol, qui les décharge à Nantes au lieu de Bruges (à Nantes réside Ambroise Lommelun un génois familier des affaires avec les espagnols). Pour comprendre l'espagnol, il faut savoir que pendant cette période, les privilèges des espagnols à Bruges sont mal respectés, alors que les bretons sont de vieux complices; CCTB, 14 novembre 1466. On retiendra de cet exemple, les liens entre Allemands du Sud et espagnols de Valence. Jehan de Colmya, allemand d'origine, est actif à Barcelone où il se procure safran, coraux et coton d'emballage. On rencontre également en Catalogne les marchands de Constance et de Lmdau. HOLLER, *das Zollbuch...* *op. cit.*

¹²² SIMON, W.: *Die hansische venetianische Handelsbeziehungen im 15. Jahrhundert*, Rostock, 1894.

l'antenne reliée au Fondaco¹²³. Les italiens eux mêmes gagnent Ratisbonne, Lübeck, Cracovie ou Lemberg.

Il est difficile de mesurer l'impact, pour les hanséates du conflit qui opposa le Roi des Romains Sigismond, à Venise. En 1417, prétextant les contraintes que subissaient les allemands dans le Fondaco¹²⁴, Sigismond interdit Venise, pensant ainsi détourner les marchands vers la Hongrie, dont il était aussi le roi... En 1420¹²⁵, il appelle toutes les villes allemandes à une rupture complète: mais ces mesures coercitives, qui auraient pu inciter les hanséates à intensifier leur activité maritime vers l'Espagne, furent en fait de portée limitée, parce que les marchands, passé très vite le premier réflexe d'obéissance, ne respectèrent pas une contrainte qui lésait par trop leurs intérêts.

Certes Gênes se trouva-t-elle momentanément favorisée aux dépens de Venise, mais il est certain que les relations normales avec Venise reprirent bien avant la mort de Sigismond survenue en 1437. D'autre part, il faut remarquer que, pour les hanséates, la route de terre, plus directe, donc plus rapide, jalonnée de villes étapes qui étaient aussi de grands marchés, permettait aisément l'acheminement de produits de luxe, légers (épices) malgré les taxes et les pillards¹²⁶. L'insécurité sur mer, plus grande encore au XV^{ème} siècle par suite des guerres et de la piraterie, la longueur et les risques du voyage n'incitèrent pas sans doute, nous le verrons, à la substituer totalement à la route transalpine.

Les côtes atlantiques offraient également des ponts de rencontre entre espagnols et hanséates: A *Bordeaux*, les hanséates disposent d'une factorerie¹²⁷. Au XIV^{ème} la capitale de la Guyenne, dont le seigneur est le duc d'Aquitaine, à savoir, le roi d'Angleterre, reçoit nombre de privilèges permettant aux hanséates d'y commercer¹²⁸. Au XV^{ème} siècle, le roi de France confirme, aux hanséates comme aux espagnols, ainsi qu'à d'autres marchands, toutes les vieilles libertés commerciales¹²⁹, mais là encore les sources hanséatiques ne nous révèlent rien de ces éventuelles affaires.

¹²³ Cologne est le passage des gens du Nord vers l'Italie, y compris des pèlerins se rendant à Rome: SIEDIX, W.: *Briefwechsel eines deutschen Kaufmanns im 15. Jahrhundert*, Leipzig, 1921, lettre n.° 30, juillet 1410.

¹²⁴ KILIMMER, in *Zeitschrift für Bayern und die angränzenden Landen*, 3^{ème} année, 1817.

¹²⁵ TOFFIK, *Acten des Städte Tage Preussens unter der Herrschaft des deutschen Ordens*, I, n.° 368.

¹²⁶ Tel Slycer qui se fit voler 1700 gulden entre Cologne et Venise, en 1411: SIEDIX, *Hansische. op. cit.*, p. 50, et BW n.° 64.

¹²⁷ LEROY, A.: «Bordeaux et la Hanse Teutonique au Moyen-Age», *Revue Historique de Bordeaux*, tome 3, 1910. Bourgeois de Stettin et de Danzig en ramènent le vin gascon. En 1438, les prussiens se seraient plaints des trop grands avantages accordés aux anglais aux dépens de l'Ordre Teutonique. Il semble que les prussiens y importaient du blé: HR, 2, p. 539, 1441. Voir aussi: MICHEL, F.: *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, vol. 1, 1867, p. 345. WOREYS, E.: *Histoire économique de la Ligue Hanséatique*, Paris, 1864, p. 226. STI, H.: *Histoire économique de la France*, tome 1, Paris, 1939, p. 329.

¹²⁸ KESZL, *Hanseakten aus England, Hansische Geschichtsquellen*, VI, 1891: n.° 219 (1303) et 230 (1386).

¹²⁹ HU, 9 n.° 29; sont également cités: anglais, flamands, hollandais, zélandais, portugais, italiens et écossais.

Les foires de Champagne ont également vu passer les marchands d'Aragon et de Castille, dès 1228, de manière isolée, puis en corps constitué à partir de 1259. Ils ont à Provins des maisons communes et privées, tout comme les Osterlins: comment ne pas penser que là aussi des échanges ont du avoir lieu?

Hanséates et espagnols fréquentent également la foire de Lendit: les séances du Conseil de Régence de Charles VIII s'en font l'écho: «flamens, hollandais, almans, bretons et espaignois pourroient emploier en la dicte ville de Paris leurs deniers ou troucher leurs marchandises tant en draps, vins, blez, cuirs blancs», parce que toutes galées, carraques, et autres navires arrivaient à Harfleur et Honnefleu, près de Seine¹³⁰: leur voie de pénétration serait ici la Normandie.

Toutefois, vraisemblablement, ces contacts français étaient plus significatifs le long des côtes bretonnes: Venus en flotte massive à Bourgneuf¹³¹ pour chercher le sel que Lünebourg ne suffit plus à produire, les hanséates sont là en contact fréquent avec les espagnols: ils y signent ensemble, nous le verrons, le traité de 1436. Ils se cotoient à Nantes et à La Rochelle¹³². Les hanséates venaient y vendre leurs fourrures, harengs et céréales en échange du sel de Bourgneuf ou de Brouage, des vins poitevins et du canevas acheté à La Rochelle, ainsi que des fruits du Midi. Les espagnols apportaient leurs épices: très actifs dans ces ports français au XVème, les deux groupes marchands devinrent vite concurrents, notamment dans la réexportation de ces produits vers la Flandre: ce qui n'est peut être pas sans relation avec le conflit qui éclate entre eux au début du XVème siècle. Sur ces échanges, pacifiquement réalisés en Bretagne, les sources allemandes sont silencieuses. On reste en général sur une certitude d'ensemble, mais néanmoins imprécisable.

¹³⁰ Ce texte est rapporté in *HU*, 10 n.° 1103 p. 677 note n.° 1, à propos de la confirmation du traité de paix, passé entre Louis XI et la Hanse en 1483, et concerne une proposition faite par Paris de transférer la foire de Lyon à Paris.

¹³¹ Voir note n.° 13.

¹³² Les sources flamandes confirment à plusieurs reprises au XVème siècle la présence des espagnols à Nantes: CCEB, 31 janvier 1468: l'espagnol Alonso Pardo signe à Nantes une lettre de change au génois Lazare Lommelin pour 350 couronnes d'or, payables en monnaie de Flandre; Alonso veut payer à l'ancien cours; Lommelin exige celui de 1468, à savoir 50 gros la couronne, et à *La Rochelle*: CCEB, 18 avril 1450: les 308 quintaux de fer (poids de Bilbao) appartenant à Martin Jean Darosteguy sont en partie délivrés à Martin de Sauvage à La Rochelle, par Sanse Delpalse maître de la Ste. Marie de Bilbao. Et encore: CCEB, 11 janvier 1449. Selon FISOI, *op. cit.*, p. 60, les biscayens ont une Compagnie à La Rochelle. D'autre part, en 1459, Pierre Noel marchand de La Rochelle, avait assuré son bateau auprès de deux espagnols: Jehan Courbeas et Boroméce Salvati. Quand son bateau eût fait naufrage sur la route de Flandre, il se fit représenter auprès d'eux par Alvare de Vega CEB, 2, n.° 1010, 1 février. En 1461, Fernand de Salinas (avec Gérard Plouvier) et le vénitien Loys Basee utilisent une galée française, entre La Rochelle et l'Écluse; en juillet elle est prise par Jehan Trige (durant la guerre opposant le Portugal aux espagnols) CEB, n.° 1039: les liens étaient donc étroits entre espagnols, italiens et rochelais. Voir: DUMOSNI, «Trafic rochelais au XVème-XVIème siècles. Marchands poitevins et laines d'Espagne». *Annales*, 1952 (d'après les archives des notaires rochelais). FAVREAU, R.: «La Rochelle, port français sur l'Atlantique au XIIIème siècle». LABRO QUESADA, M. A.: «L'Espagne et l'Océan à la fin de Moyen Age». Ces deux articles dans *L'Europe et l'Océan au Moyen Age*, CED, 1988.

La collation des sources anglaises apporterait, elle, plus de précision: depuis au moins 1294, les espagnols ont des sauf-conduits en Angleterre¹³³ et les privilèges de 1304 associent espagnols et hanséates¹³⁴. En 1309, dans l'ordonnance réglant l'utilisation de la balance pour la pesée des épices figurent les marchands étrangers d'Allemagne, d'Italie et de Provence, mais aussi un Ricardo de Ispania citoyen et marchand de Londres, ce qui laisse supposer une implantation déjà ancienne¹³⁵. Si en 1345, tous les étrangers obtiennent des libertés, les espagnols ont droit à une lettre de protection particulière le 22 juin¹³⁶. Enfin, ils participent aussi à l'exportation vers la Flandre des laines anglaises, rivalisant ainsi avec les hanséates, quoiqu'en faible part.

En 1273, 30.000 sacs de laine sont exportés, essentiellement par des hanséates de Lübeck, Cologne, Soest, Dortmund, mais aussi par des espagnols et de nombreux français¹³⁷.

Lorsqu'en 1338, Edouard IV a besoin d'argent pour financer sa guerre contre la France, il fait appel à des prêts étrangers, dont font partie les hanséates, mais certainement aussi les espagnols, car le souverain promet en échange des licences d'exportation de laine: or en 1344, elles sont accordées aux lombards, génois, catalans, espagnols et autres¹³⁸.

Toutefois, la participation espagnole à l'exportation des laines anglaises reste encore faible au XIII^e siècle, par rapport à celle menée par les hanséates: selon Kunze, en 1277-1278, elle ne représente que 0,7 % de l'ensemble c'est à dire le taux le plus bas avec celui de la participation des écossais¹³⁹.

Espagnols et hanséates s'adonnent aussi à l'importation du vin: Au XIV^e siècle, Richard II prélève 2 sous sur chaque tonneau de vin plein, comme payaient *jadis*, les marchands d'Allemagne, de France et d'Espagne au temps d'Edouard I, en échange de leur «Freibrief»¹⁴⁰.

Quoiqu'il en soit, dans ce commerce vers l'Angleterre, les deux groupes sont à la fois complémentaires et rivaux: même si à la fin du XV^e siècle,

¹³³ CCFB, 17 février 1294. Sauf-conduit qui concerne aussi les portugais. Renouvelé en 1397.

¹³⁴ CDL, 2, p. 141.

¹³⁵ III, 2, n.° 153, 10 novembre 1309.

¹³⁶ III, 3, n.° 49. Et le 6 novembre 1377: HRI, 2, n.° 155. CDL, 4, n.° 343, pour tous les étrangers dont les espagnols.

¹³⁷ III, 3, n.° 613, p. 407: parmi les français, ceux d'Abbeville, Amiens, Arras, Boulogne, Caen, Cambrai, Calais, Cahors, Bayonne.

¹³⁸ HW, 3, n.° 569, juin 1344.

¹³⁹ Kunze, *op. cit.*, n.° 366. Ce chiffre ne doit pas dissimuler la réalité d'échanges commerciaux hispano-anglais: en 1436, les documents hanséatiques mentionnent des dettes espagnoles envers des marchands et des artisans de Londres: III, 7, n.° 181. En 1466, l'anglais Pikerin livre (à Bruges) des draps à l'espagnol Jean Loupes contre 21 barils d'huile de Séville, qu'il ne trouve «ni marchande, ni loyale»: CCFB, 26 mars.

¹⁴⁰ III, 4, n.° 605, 19 novembre 1377.

les hanséates conservent la prépondérance dans les exportations anglaises vers la Flandre, y compris celle des produits espagnols, portugais, français et gascons¹⁴¹ il n'en demeure pas moins vrai que les espagnols tentent une percée vers le commerce anglais et prétendent contenir les puissances maritimes anglaises et hanséates provoquant les protestations des Marchands Aventuriers.

Mais c'est à Bruges qu'hanséates et espagnols pouvaient au mieux échanger leurs produits respectifs. Nous avons déjà souligné l'importance des deux flottes qui mouillaient aux portes du plus achalandé de tous les marchés d'Occident, et quand Bruges vient à faiblir, c'est ensemble encore qu'hommes du Nord et du Sud se déplacent à Anvers.

D'emblée, les sources flamandes et hanséates marquent l'importance des espagnols à Bruges et lorsqu'en 1281, les castillans sont cités pour la première fois dans les Archives de la Hanse, c'est précisément au profit de cette dernière et de ses marchands établis à Bruges¹⁴². Cette année là, l'Étape, avait été transférée à Aardenbourg «pour l'utilité, la commodité et la liberté des divers marchands, dont ceux de Castille»¹⁴³. Il semble que les castillans aient pris en main les négociations permettant le retour de l'Étape à Bruges, pour la plus grande satisfaction des hanséates, et non sans s'être assurés le soutien, fort intéressé sans doute, d'Halberstadt, Lübeck, Münster et Dortmund. En retour, chacune de ces villes offre aux médiateurs des libertés commerciales¹⁴⁴.

Lors du retour à Bruges, en 1282, les espagnols obtiennent du Sire de Ghistelles et du Comte de Flandre «pois et balanche» ainsi que la diminution de moitié du tonlieu et de la taxe de pesée¹⁴⁵. Cet épisode confirme les bonnes relations entre hanséates et espagnols à Bruges au XIII^{ème} siècle. Marchands étrangers, ils défendent ensemble des intérêts identiques et complémentaires. Il confirme aussi l'ancienneté de la présence espagnole en Flandre (dès 1202, leurs marchandises franchissent les péages) et de l'importance que leur accorde

¹⁴¹ HU, II n.° 18 et n.° 19; 9 mars 1486.

¹⁴² Marcoux, J.: «La Colonie Espagnole à Bruges», *Revue du Nord*, 137, janvier-mars 1953. Et aussi: Verriouze, C.: «The Rise of Spanish Trade in the Middle Ages», *Economic History Review*, X, 1940.

¹⁴³ C.D., I, n.° 161, 2 mars 1281. Aardenbourg détenait une foire franche depuis 1267.

¹⁴⁴ C'est ainsi sans doute qu'il faut comprendre la lettre de Lübeck à Munster le 2 mars 1282, lui recommandant les marchands d'Espagne, Aragon, Navarre, Portugal et Gascogne, et la réponse favorable de Münster: C.D., I, n.° 423 p. 385. Dortmund, à son tour, remercie Lübeck de lui avoir communiqué la requête des marchands d'Espagne... relative aux «affaires de Flandre», sans avoir épargné leur peine ni leur argent: C.D., I, p. 386. Les deux textes ne sont pas explicites sur ces «affaires» mais les recouplements autorisent à penser qu'il est bien question, dans le cadre du retour à Bruges, d'un accord sur la pesée des marchandises.

¹⁴⁵ Les marchands ont demandé à la Comtesse: 3 paies de poids, 2 restant sous la garde du maître peseur assermenté, et la 3^{ème}, modèle de référence, auprès du Maire et des Échevins. Ils réclament également qu'il y ait une balance dans chaque maison hébergeant un espagnol, et veulent ramener la Taxe du pesage de 6 s à 3 s: HU, I, n.° 1, p. 305. Privilège confirmé en 1359: HU, 3, n.° 452 du 5 juin. Tonlieu de Bruges, 5, n.° 2634 (1343) et n.° 2634 (1348). Voir: Fison, J.: *Étude Historique sur les relations commerciales entre La Flandre et l'Espagne au Moyen-Âge*, 1899, p. 22.

les autorités: preuve de leur rôle économique de premier plan, à l'égal peut être de celui des marchands allemands¹⁴⁶.

Les seigneurs de Flandre ont multiplié les privilèges à leur égard, dans l'intention de les fidéliser, tout autant, sinon parfois plus que les hanséates, rappelons: en 1280, 1343, 1348, 1352, 1367, 1384, 1389: à cette date, les aragonais sont autant cités que les castillans, 1414, 1428, 1446, 1447, 1485, 1488, 1494...¹⁴⁷. L'abondance de ces chartes prouve autant l'intérêt des flamands pour la présence des espagnols, que le mécontentement de ceux ci souvent confrontés à la violation de leurs avantages, au traumatisme de la piraterie, où les hanséates ont leur place.

Les espagnols ont su obtenir toujours plus, lorsque l'écheveau politique de la mer du Nord les poussait à menacer de quitter la Flandre: en 1361 déjà, craignant sans doute une jacquerie flamande, après le tumulte brugeois de 1358-1359, ils s'étaient faits reconnaître par Louis de Mâle, l'autorisation de quitter la Flandre avec toutes leurs marchandises¹⁴⁸.

¹⁴⁶ Nombreuses références à ce sujet: HU, 1, p. 305 note n.° 1; n.° 862, 905. HRI, 1, n.° 21 et 24; HRI, 3, n.° 218. CDL, 1, n.° 161 et 434. CEB, 1, n.° 79 et 84. Tonlien de Bruges, 5, n.° 2612, 2613, 2616. Et aussi: CCEB, 20 novembre 1343: «At aussi le grand bien et profit que li pays de Flandres recoit et a des biens et marchandise que li dit marchant font venir et ammener au pays de Flandres hors du dit royaume; et des biens et marchandise qu'ils achètent en Flandres et envoient ens leur pays»...

¹⁴⁷ Respectivement: 1280: CEB, 1, n.° 79; HU, 1, n.° 862, p. 295; CCEB, p. 7. Guy de Dampierre maintient leurs privilèges aux marchands «d'Espagne et d'Allemagne» qui fréquentent l'étape. 1343: sauf-conduit destiné aux marchands et marins de Castille: CCEB, 20 novembre 1343: Il leur garantit sauvegarde et protection, pesage au droit et juste poids, restitution des biens coulés (ce qui n'est pas toujours respecté: CCEB, 29 avril 1454), libre circulation nuit et jour, droit de porter des armes, droit de charger et décharger aussi la nuit (non-respect: CCEB, 15 avril 1455). 1348: Confirmation: CEB, 4 novembre: *Fison, op. cit.*, p. 55 sq. HU, 3, n.° 2, p. 143, 30 avril 1349. CEB, 1, n.° 276, 332. ICB, 2, pp. 130-132. *Fison, op. cit.*, p. 59: met hanséates et espagnols sur le même plan. 1352: pour marchands, marronniers et d'autres bonnes gens du royaume d'Aragon et Majorque: CCEB, 31 janvier. 1367: CCEB, du 15 avril: pour les castillans. 1384: CCEB, 13 mai. 1389: CCEB, 16 juin: pour les aragonais. 1414: CEB, 1, n.° 606, p. 502, 3 juin: aragonais. CCEB, p. 22: libre négoce avec leur nef, biens, vaisseaux, familiers et serviteurs. En cas de guerre, ils ont un délai de 40 jours pour quitter la Flandre avec leurs biens. Aucun ne sera détenu pour un méfait dont il n'est pas le coupable (En 1449, les Echevins de Bruges rappellent que les espagnols ne peuvent être détenus pour les dettes d'autrui). Olivier Bonnore est ainsi contraint de laisser libérer Nicolas Albabel catalan, facteur de Barthelémé Ribe CCEB, 12 novembre. Et en 1462, Wautier Scamp et Inghelram Alacerts doivent libérer Sanche de la Moneda résidant à Bruges, qu'ils avaient fait arrêter car son frère Garcia leur devait de l'argent: CEB, 2, n.° 1050 p. 123, 13 décembre. De quels recours disposent les flamands lorsque les coupables sont en Espagne? 1428: ICB, 4, pp. 496 à 500, 11 octobre. CEB, 1, n.° 694, p. 567; CCEB, p. 23. 1446: ICB, 5, p. 285: lettres patentes du Duc Philippe «aux marchands de la Nation d'Espagne résidans à Brugges» accordant sauf-conduit et protection. A la prière de son neveu le Comte d'Etampes et de la dite Nation, il les prolonge de 4 ans. 1447: charte de la *Cofradia*: CEB, 1, n.° 855, p. 679, et CCEB, 20 novembre: «*Cofadria* des marchands de Burgos, des villes et lieux de la côte de Biscaye et Guipuscoa et leur juridiction sur les facteurs établis en Flandre: cette charte est confirmée le 3 mars 1455 par Henri IV de Castille (CCEB à cette date). 1485: CCEB, 23 février. 1488: CCEB, 16 août par Maximilien. 1490: CCEB, 5 février. 1494: Tonlieu de Bruges, 5, n.° 2729, 1 septembre: les espagnols ne sont pas obligés d'ouvrir leur fardel à la douane: une simple déclaration suffit; Ils sont francs de douane au tonlien et la Grue à Damme. Il est à noter que les Autrichiens ont poursuivi la politique de protection des bourgeois auprès des marchands étrangers, à Anvers, comme à Bruges.

¹⁴⁸ CCEB, 1 avril 1361: mais en payant toutes les taxes d'exportation! *Fison, J.: op. cit.*, p. 94.

Dès 1284, espagnols et bayonnais ont leur rue à Bruges, c'est à dire un an avant que les anglais n'aient la leur et bien plus tôt encore que les hambourgeois (1306). Ceux de Bilbao, en 1344, avant les lübeckois qui attendent jusqu'en 1382¹⁴⁹. Leur quartier est bien délimité «in den langhen Winkel unde eer strate»¹⁵⁰ et depuis 1414, les castillans possèdent leur chapelle Sainte Croix, et des lieux de sépulture au couvent des frères mineurs, hors de la Porte des Baudets¹⁵¹.

Les catalans ont leur chapelle en l'église des Carmes à Bruges¹⁵² mais ils ne reçoivent leur Consulat qu'en 1494, lorsque la Ville acquiert pour eux la Maison des Sorye¹⁵³. Leur Hôtel, bâti en 1395, fait face à celui des hanséates. La même année, Bruges promet aux aragonais un hôtel consulaire¹⁵⁴ toutes ces dispositions confirment la présence castillane à Bruges au moins comme la plus ancienne, sinon encore la plus déterminante à la fin du Moyen Age.

Espagnols et hanséates ont aussi été appelés à participer financièrement, et ce plus ou moins volontairement, à l'histoire politique de la Flandre. Après la défaite de Philippe d'Artevelde à Roosebek en 1382, Bruges doit verser six vingt mille francs (soit 120000) la moitié dans les trois jours suivant le 5 décembre, et le reste dans les huit jours ensuivant: la ville impose alors les capitaines étrangers encore présents à l'Ecluse, parmi lesquels des catalans, castillans, génois, lombards, écossais et allemands.

Albert de Halle écrit à Lübeck, que si lui même et Henri Simon sont autorisés à retourner dans leur patrie, deux hanséates: Ludeke Munter de Lübeck et Hartwyck de Livonie, sont enfermés dans le «Stein» de Bruges, parce qu'ils refusent de participer au paiement des 15.000 francs exigés. Douze capitaines sont retenus en otages, et comme garantie du versement, dans la maison de Bukes¹⁵⁵.

En 1411, pour financier sa guerre contre les Armagnacs et les villes de Flandre, le duc Jean sans Peur souscrit un emprunt auprès des étrangers: à côté des italiens (pour 300 Livres de Gros) figurent les catalans pour 80 Livres et les castillans pour 42 Livres¹⁵⁶. Sur les 590 Livres de Gros du prêt (soit 7084 Livres Parisins) les génois et les vénitiens fournissaient le tiers, soit 200 Livres

¹⁴⁹ HU, 3, n.° 674 note n.° 1.

¹⁵⁰ HU, 11, n.° 1234 § 17.

¹⁵¹ ICB, 4 n.° 928 p. 322, 5 mai 1414. CCEB, même date, et CCEB, 10 juin 1432. De nombreux travaux de décoration de cette chapelle sont entrepris à la fin du XIVème siècle: CCEB, 3 mars 1470, 18 septembre 1474 (contrat pour 5 verrières réalisées par Pierre van den Dike signé par Garcia de Contreras, 7 avril 1481, 4 mai 1483...

¹⁵² CCEB, 20 mars 1456.

¹⁵³ Pour 3240 livres!: comptes de la ville de Bruges, au 11 décembre 1494.

¹⁵⁴ CEB, 2, n.° 1287, 20 novembre 1494. Si à la fin de l'année 1494, Bruges n'a pu trouver cet hôtel, elle versera 200 lg à la Nation.

¹⁵⁵ IIR, 1, 2, n.° 256. Il confirme que personne n'a été tué et que les biens ont été sauvegardés.

¹⁵⁶ Les castillans sont: Fransoys de Larna, Dyago de la Punte, Pierre de Musique, Martin Rome, Martin de Mongibi: 24 livres, Martin Ordoenges et Jeanne de Rostiaga: 6 livres, Jeanne Darbolanche, Ochoa de Quadre et Furtin de Ruyste: 12 livres. ICB, 4, n.° 914, septembre 1411. Les espagnols avancent à peine la moitié de ce qu'offrent les italiens: par privilège ou par niveau de fortune?

de Gros... On remarque cette fois l'absence des hanséates: pas par défaut de fortune, mais plus vraisemblablement en fonction de quelque privilège particulier.

En 1436, Bruges se révolte contre le duc de Bourgogne qui, deux ans plus tard, la condamne à une amende de 200.000 Ecus d'or, dont 55.000 devaient être remis avant le 12 février 1439. «Invités» à participer, les marchands étrangers font une avance de 755 Livres de Gros, soit 9060 Livres Parisins: parmi ceux-ci, on relève un aragonais Paul Castingole, cautionné par G. Ruebs pour 50 Livres, et 2 catalans: Pierre Alevéz et Raphaël Oler, dont Jacques de la Bourse est le plaige¹⁵⁷. Mais là encore, les hanséates paraissent exempts.

Ces deux derniers cas laisseraient à penser que les hanséates sont plus en faveur à Bruges que les espagnols: ce serait sans doute hatif; les échevins de Bruges veillent à satisfaire au mieux les deux communautés, allant jusqu'à leur accorder des avantages identiques à ceux des flamands¹⁵⁸. Cela peut-il expliquer, que les espagnols aient alors préféré commercer avec les hanséates à Bruges plutôt que de prendre les risques d'un voyage baltique: les meilleures conditions économiques semblaient réunies pour qu'ils y entretiennent de fructueuses relations commerciales, au moins théoriquement.

Malheureusement, si les sources se font l'écho de nombreux arbitrages entre espagnols¹⁵⁹ ou entre espagnols et italiens¹⁶⁰ ou encore entre espagnols et flamands¹⁶¹,

¹⁵⁷ ICB, 5, n.° 1012, p. 187, 18 novembre 1438.

¹⁵⁸ L'arbitrage des échevins de Bruges dans les différends opposant des espagnols, n'est pas un des moindres, concernant en particulier la récupération des biens naufragés; ou encore en 1428, le droit accordé aux espagnols de «vendre bales de laine et autres en grand ou petit nombre sans les défaire»: faut-il comprendre ce petit nombre comme un commerce au détail: charte de privilège de 14 8 / ICB, 4, pp. 496-500. Toutefois, en 1304 (IU, 3, n.° 624) comme en 1470 (ICB, n.° 1107, 4 mars), ce commerce de détail leur est interdit: les quantités de base sont les suivantes: 25 pains de sucre de Malaga, 6 bales de laine d'Espagne, 6 casses de blanc, 2 bales de vert, 2 bales de cire et 3 topes de raisins de Malaga. En 1489, les flamands se plaignent que les espagnols vendent leur laine au détail: ICB, supplément n.° 69.

¹⁵⁹ Concernent notamment le paiement d'avaries dont le montant permettait l'entretien des chapelles: CCEB, 15 avril 1455, 2 août 1457, 30 juin 1458, 21 août 1464, 10 mai 1487; la propriété de nef: CCEB, 10 octobre 1447; les reliquats de compte: CCEB, 1444; le portage: CEB, n.° 220, 4 avril 1323; le salaire: CEB, n.° 792, 1441; des navigateurs: CEB, n.° 884; 30 mars 1449; et de tutelle: CCEB, 25 avril 1466; etc.

¹⁶⁰ Encore les avaries: CCEB, 25 septembre 1458, 23 mars 1472, 21 janvier 1482, 22 mars 1482; le paiement de draps d'Angleterre: CCEB, 29 juillet 1448; une police de chargement: CCEB, 21 septembre 1467, etc... Les sentences rendues par les échevins, en appel de celles des conseils de la Nation, sont contestées à leur tour: CEB, 2, n.° 1139, 9 mars 1470; Andreu Ytalian, un génois, considère que le jugement défavorable qui lui a été rendu au profit de l'espagnol Fernand de Salfinas et en son absence, n'est pas applicable.

¹⁶¹ Rappelons quelques exemples d'arbitrages ou de contrat entre espagnols et flamands: en avril 1422, Jean de Galpere, marchand de Hesdin, vend 12 demi-draps de Hesdin à des espagnols pour 23 livres 23 deniers de Flandre: CEB, n.° 659, p. 548.

en 1443, Philippe Metteneye et Giles de Vlamine-Poorter, sont les plaiges du Catalan Barthelemi Ribe alors emprisonné pour une dette de 15 livres, sur l'ordre de la Comtesse.

en 1456, Gérard Plouvier et Saldon Ferrier sont associés pour l'expédition de 20 bales de garantie à Barcelone: CEB, 2, n.° 962, p. 40; 4 mai.

en 1492, le brugeois Jacques de Conyne et Loys de Mogheres sévillan, échangent 10 pièces de draps d'Ypres pour 160 livres en «dobbele vierysen»: CEB, 2, n.° 1262 p. 278, 2 octobre.

elles ne nous apportent guère de renseignements sur les échanges qu'ont pu avoir à Bruges, espagnols et hanséates.

Trois affaires seulement retiennent notre attention: En 1400, 4 marins allemands Jehan Leleu, fils de Clay, Marquart le Gros, Clay le père, Arnoult Wielant, sont condamnés à une amende de 72 livres de Gros, après avoir tenté de s'évader de la prison où ils avaient été jetés, pour s'être battus avec 2 marins espagnols dans le port de l'Ecluse¹⁶². En 1448, Pierre Darcheo, devenu le facteur de son père, Jehan Dies Darcheo, en remplacement de Sanche Delalo, fut assigné par Henri de Langhe et consorts, sujets de Flandre, Martin Hoghe Dans, natif d'Allemagne (mais était-il hanséate?) et l'espagnol Fernande de Miranda, pour le paiement de marchandises que Delalo n'avait pas réglées: Pierre dut payer, car selon la loi de Bruges, le successeur en factorerie est tenu de satisfaire les dettes de son prédécesseur¹⁶³.

S'agit-il de plaintes isolées contre un même marchand ou d'une plainte commune? Ce dernier cas évidemment le plus intéressant, prouverait l'association de marchands de trois Nations différentes (mais l'hanséate ne pouvait s'associer avec un non hanséate); quoiqu'il en soit, le texte suffit à prouver les échanges commerciaux entre allemands et espagnols à Bruges, au moins en 1448, année durant laquelle les relations politiques entre la Hanse et le castillans furent relativement bonnes.

En 1457, le marchand catalan Pierre Andrieu assigna, au nom d'Antoine Franchez, marchand de Saragosse, «d'Allemand» Etienne Pulher, pour le paiement d'une lettre de change de 240 livres 124 sous 6 deniers de gros, en monnaie de Catalogne. Etienne, qui niait être l'auteur de cette lettre, fut confondu par une confrontation des écritures, et condamné à payer¹⁶⁴: Cet incident s'inscrit dans un regrettable contexte qui, entre 1455-1459, voit souvent bafoués les intérêts des espagnols en Flandre.

Toutefois, ces protestations à l'égard des allemands restent isolées et n'ont pas de correspondance dans les documents hanséatiques. Pourquoi si peu de traces des relations hispano-hanséates à Bruges? En dehors du hasard de la conservation des sources qui aurait été bien sélectif!, on peut évoquer deux hypothèses:

Soit ces échanges commerciaux ont effectivement eu lieu, mais à un rythme et une fréquence qui nous échappent, ils auraient alors donné lieu à peu de contestations: marchands et courtiers auraient joué leur rôle avec une perfection à la limite du vraisemblable, compte tenu de ce que nous en savons par ailleurs. Ou bien, il faut admettre que malgré d'apparentes circonstances

¹⁶² HU, 5 n.° 504, 2 octobre 1401.

¹⁶³ CCEB, du 23 octobre.

¹⁶⁴ CCEB, du 30 juillet.

favorables, ces échanges ont été faibles^{164b}, les hanséates préférant travailler avec les italiens à même de leur procurer la totalité des produits du Midi et de l'Orient, ces italiens avec lesquels ils ont coutume de travailler à Venise ou en Allemagne; le rôle intermédiaire des ibériques ne se justifie alors plus guère et nous avons vu que ces derniers n'ont pas de produit de première nécessité à offrir aux hanséates, surtout lorsqu'ils sont à Bruges.

A *Middelbourg* et *Anvers*, largement fréquentées par les deux communautés, les preuves de leurs relations ne sont pas plus nombreuses. *Middelbourg* et *Bruges* forment un même complexe économique au quel l'île de *Waleheren* sert d'entrepôt. Quand l'Ecluse est saturé ou s'ensable, la Zélande offre un excellent relai. Les protections seigneuriales¹⁶⁵ attirent les étrangers au XIV^{ème} siècle et à la fin du XV^{ème}, lorsque *Bruges* traverse des difficultés de tous ordres. Qu'ils soient de Biscaye¹⁶⁶, de Castille ou d'Aragon¹⁶⁷, de Catalogne¹⁶⁸ ou d'Andalousie¹⁶⁹, tous ces marchands venus de la Péninsule développent leurs affaires, pour leur propre compte, ou pour celui des vénitiens, à *Middelbourg* ou à *Arnemuiden*, sa voisine, tout en gardant d'étroites relations avec leur Nation respective à *Bruges*, et dont ils dépendent¹⁷⁰. Implantés depuis longtemps pour certains, ils y ont généralement résidence¹⁷¹. Par flottes entières, ils abordent les côtes zélandaises avec leurs marchandises apportées d'Espagne, de France ou de *Bruges*¹⁷².

D'autres fois, les bateaux arrivent directement à *Middelbourg* d'où les espagnols renvoient ensuite leur cargaison vers *Bruges*¹⁷³. En effet, si la laine, le fer et les huiles doivent obligatoirement passer par l'Etape, tous les autres produits peuvent directement gagner la Zélande¹⁷⁴. C'est ainsi que sont

^{164b} VAN HOUTTE, H., considère également que ces échanges ont été «d'une extrême rareté» à *Bruges*. VAN HOUTTE, «*Bruges et Anvers: marchés nationaux et internationaux du XIV^{ème} au XV^{ème}*», *Revue du Nord*, 1952.

¹⁶⁵ Celle d'Albert de Bavière en 1384 par exemple, est destinée aux marchands de Lombardie, Espagne et autres qui font commerce à *Bruges*: USGAR, *op. cit.*, tome 3, n.^o 59, p. 26 et VAN MIERIS, *Charterboek der Graven van Holland*, tome 3, p. 507 et *WU*, 4 n.^o 954: 22 octobre 1389.

¹⁶⁶ USGAR, *op. cit.*, 3, n.^o 385, p. 140, 23 avril 1477.

¹⁶⁷ *Ibid.*, n.^o 29 p. 14, 3 avril 1337.

¹⁶⁸ *Ibid.*, n.^o 276 p. 390, en 1491.

¹⁶⁹ Il leur est rappelé qu'ils doivent payer leurs avaries à leur chapelle de *Bruges*, tout comme ceux qui amènent leurs marchandises en Flandre. CCEB, 2 août 1457.

¹⁷⁰ «die lange tydem binnen voornoemde stede van *Middelburch* hoere hanteringhe van conuanscapen ende residentie gehouden hebben gehato»: USGAR, *op. cit.*, 3, n.^o 314 § 12: 1482-1486.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 395, en 1492 par exemple: il y a tant d'espagnols à *Middelburg* qu'il faut prévoir plus de bière que de coutume! (à vendre ou à boire?)

¹⁷² Au début des années 80, Emmanuel Ortiz installé à *Middelburg* achète 13 barils de vin à l'Ecluse qu'il voulait indûment faire passer en portage: il est condamné à une amende de 156 livres parisis. CEB, 2, n.^o 1211.

¹⁷³ Par exemple, du vin gascon réexpédié à la Nation espagnole de *Bruges* par Hubert van Spithoven courrier de la ville de *Bruges*. Ce vin a pu aussi arriver de Londres en Zélande: USGAR, *op. cit.*, p. 385 en 1486. Même cas p. 390 (1491) et p. 393 (1492).

¹⁷⁴ CCEB, 1494: rappel: sans doute l'obligation n'est qu'en partie respectée.

redistribués, entre autre, le sel portugais, la guède toulousaine¹⁷⁵, les vins d'Espagne¹⁷⁶ et de Bordeaux¹⁷⁷. Quant à la laine, une fois l'Étape franchie, elle était en partie acheminée vers les ateliers de Hollande et particulièrement ceux d'Amsterdam dont les marchands revendaient également le fer espagnol autour de Flensbourg et du Schleswig¹⁷⁸.

Or les hanséates, de plus en plus nombreux à contourner les interdictions de la Ligue, multiplient les relations avec les hollandais et fréquentent aussi la Zélande où ils apportent les vins du Rhin¹⁷⁹, les cendres et les goudrons¹⁸⁰, les peaux, les harengs¹⁸¹, et peut être aussi certains produits que leur flotte remonte de l'Atlantique, c'est à dire les mêmes produits que les espagnols. Nul doute qu'ici encore espagnols et hanséates aient pu être des rivaux, même si la puissance montante de la flotte hollandaise risque tôt ou tard de les renvoyer dos à dos. Peu de doute, non plus qu'ils y aient eu des échanges: Ainsi en 1482, Jorijn van Bereke de Hambourg vend à un espagnol 2 last de cendres par l'intermédiaire de Pieter van der Lyt de Middelbourg¹⁸².

Il est également certain que les différends hispano-hanséates ont trouvé leur écho sur les côtes zélandaises¹⁸³: Lorsque les espagnols cherchent des navires de complément, ils ne se tournent apparemment pas vers les hanséates, mais vers les bretons, leurs complices de toujours (voir note num. 177) même si l'on a cru discerner un différend en 1496¹⁸⁴ et aussi vers les hollandais: c'est ainsi

¹⁷⁵ USOR, *op. cit.*, n.° 306 p. 149, décembre 1481.

¹⁷⁶ *Ibid.*, n.° 29; Peter Sesers, aragonais, importe «kleine barellos met wijn».

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 153; contrat de transport conclu pour un transport de vin à Arnhem par un capitaine breton, 2 espagnols et Henri Deguon, de Middelburg.

¹⁷⁸ III, 8 n.° 1094, 8 décembre 1461. Les espagnols amènent aussi leur fer à Middelburg. Unger, *op. cit.*, n.° 310; en 1482, les anglais prennent 270 quintaux de fer venant d'Espagne, sur Jehan Martines de Mary facteur de Fernando Garchio Delhoyo au large de la Zélande. En 1403, un espagnol fait déjà peser du fer à Middelburg: *ibid.*, p. 242.

¹⁷⁹ USOR, *op. cit.*, p. 352 en 1468 et p. 359 en 1479, et p. 385; il vient alors de Cologne et est renvoyé à la Nation des Osterlins à Bruges.

¹⁸⁰ *Ibid.*, n.° 307, janvier 1482. *Ibid.*, n.° 372, 23 août 1496.

¹⁸¹ *Ibid.*, n.° 59, p. 26.

¹⁸² *Ibid.*, n.° 307; mais de telles mentions sont exceptionnelles, alors que l'on repère mieux les opérations menées par les espagnols avec les anglais (Richard Lauer, de Londres et Ferrand Manjou, d'Espagne importent à Middelburg 4 last de peaux de boeuf (ossenhuizen) en 1337; *ibid.*, n.° 28) ou avec les italiens (le florentin André de Lestrosin, et Franey Bastrane, un catalan, accordent ensemble un prêt à la grosse à Nicolas Errigier, capitaine de la caraque St. Marie, St. Michel, ancrée à Arnhem; *ibid.*, n.° 243, 12 juin 1462).

¹⁸³ En 1486 bataille navale au large d'Arnhem entre hanséates et espagnols. Mais les anglais guettent aussi les navires espagnols: voir ci-dessus note n.° 158; les biscayens se laissent aller à quelques débordements sur les hollandais: USOR, *op. cit.*, n.° 285 p. 140; 23 avril 1477, et n.° 372 en 1496; un espagnol dérobe à un hollandais cendres et goudrons.

¹⁸⁴ *Ibid.*, n.° 369 p. 176; 14 juillet 1496, et SCHAER-UNOR, *Bronnen tot de Geschiedenis van den Handel met Frankrijk*, 1930, La Haye, tome I, num. 413; Des gens de St. Pol, se sont emparés le long des côtes bretonnes du bateau «Christoffle», sortant de l'Écluse, contenant des draps de Courtrai, du lin et une bale de lutaine appartenant à Yan Lem, Cornelis van Coelhaise, et autres, bourgeois et marchands de Middelbourg; le reste de la cargaison appartient à des espagnols; les bateaux bretons se seraient

qu'à la fin du XV^{ème} siècle, les consuls de la Nation d'Espagne passent un accord avec des capitaines de Bruges, mais aussi de Middelbourg et d'Arnemuiden pour ramener les produits espagnols de la Zélande à Bruges¹⁸⁵.

Enfin, quelques sondages réalisés dans les sources anversoises du XV^{ème} siècle (date à laquelle la présence des espagnols et des hanséates s'intensifie dans la ville brabançonne) ne révèlent guère plus d'échanges entre les deux communautés¹⁸⁶.

* * *

Déjà peu évidents en Espagne même, et dans les villes hanséatiques, les échanges commerciaux entre espagnols et hanséates demeurent peu saisissables dans les ports atlantiques et aux Pays Bas où néanmoins les conditions semblaient réunies pour de bonnes affaires. Sans doute avons nous perdu trace de nombre d'entre eux, et une recherche plus approfondie dans les sources locales révélerait peut être qu'ils ont été plus nombreux que les sources hanséatiques ne le laissent supposer. Mais le silence quasi unanime des documents que nous avons consultés nous conduit à penser que le volume de ces échanges est resté limité.

Le rôle des italiens nous paraît ici primordial, qui permettait aux hanséates de se ravitailler en produits méditerranéens à Venise ou à Bruges, mais les relations orageuses entre la Hanse et la Castille notamment au XV^{ème} siècle ont certainement, et pour une large part, contribué à l'affaiblissement des relations commerciales.

(à suivre)

rendus à Arnemuiden. Or, d'après la chronique de Zélande, aurait sévi cette année-là une guerre entre bretons et espagnols (BOSCHART, II, p. 347) 77 bretons de Lannion auraient été capturés parmi lesquels Herve Legal, patron du St. Gilles; Jan Olivier, de la «Meye», et Alyvyn Danel, du Michel.

¹⁸⁵ UNGER, *Ibid.*, n.° 381, p. 186; les consuls espagnols signataires sont: Sanso de Miranda, Diago Paris, et Sylvestre Pardo.

¹⁸⁶ ASMORI, *De Antwerpse schepvaart in de XV^{eeuw}* Bruxelles, 1973.